Edition quotidienne
Québec, Lundi, 28 Mai 1894
14e année, No 262

PRIX DE L'ABONNEMENT
ÉDITION QUOTIDIENNE
Un an.......... $ 3 00
Huit mois.......... 2 00
Six mois.......... 1 50
Quatre mois.......... 1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.
ÉDITION HEBDOMADAIRE
Un an, au comptant, d'avance...... $ 1 00

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES
Première insertion (par ligne)...... $ 0 1
Autres insertions, si publiées tous les jours.......... 0 05
Trois fois par semaine.......... 0 06
Deux fois par semaine.......... 0 07
Avis le naissances, mariages ou décès 0 25
Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées : *L'Electeur*, Québec ; et toutes communications concernant la rédaction devront être adressée à ERNEST PACAUD ou ULRIC BARTHE.

ERNEST PACAUD, Editeur-propriétaire
BUREAUX : 92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec
ULRIC BARTHE, Rédacteur

L'ELECTEUR

Bibliothèque du Parlement 1 mai

QUEBEC, 28 [illegible] 894

ILS SE TAIS[illegible]T !

Ceux qui suivent ce qui s[illegible] et qui voient se dérouler les graves événements politiques auxquels nous assistons doivent être frappés comme nous de l'attitude de la presse française-catholique de notre province.

Depuis des mois et des mois la question des écoles séparées au Manitoba et dans les Territoires n'a cessé de préoccuper l'opinion publique. Mgr Taché a publié un mémoire sur le sujet; sir John Thompson a déclaré que la minorité catholique n'avait plus rien à attendre de son intervention; Clarke Wallace et Sam Hughes, le lieutenant de ce dernier, ont assuré aux orangistes que la cause des écoles était à jamais perdue pour les nôtres.

Alarmés d'un état de choses aussi révoltant NN. SS. les évêques ont adressé à l'exécutif fédéral une pétition dans laquelle ils réclament justice pour nos frères de là-bas. La langue française a été abolie, la liberté religieuse est enchaînée au mépris de la constitution et les journaux prétendus catholiques n'ont pas un mot de blâme, pas une protestation contre les oppresseurs de la minorité. Bien plus, ils ont recours à la perfidie, ils voudraient faire peser sur M. Laurier, chef de l'opposition, une responsabilité qui incombe à sir John Thompson, chef du ministère. C'est étonnant comme les grands catholiques du parti bleu savent se taire quand les intérêts du parti sont exposés à en souffrir.

Le *Courrier du Canada* a eu l'effronterie de dire *que cette nouvelle intervention des évêques allait probablement forcer l'opposition à se prononcer pour ou contre le désaveu.*

Comment le parti libéral peut-il être forcé à se prononcer pour ou contre le désaveu ? C'est le gouvernement qui est chargé de désavouer et non pas la Chambre : c'est au cabinet à faire sa politique. Le *Courrier* le sait bien, mais il espère faire des dupes avec cette ruse malhonnête.

Du reste, l'opinion de M. Laurier et des libéraux sur cette question, nous la connaissons. Le chef libéral a déclaré en pleine Chambre ce qui suit :

> " S'il est vrai que, sous le masque d'écoles publiques, les catholiques seraient forcés de fréquenter des écoles protestantes, je suis prêt à répéter dans toute la province d'Ontario, dans toute la province du Manitoba, dans toutes les loges orangistes du pays, que la minorité a été soumise à la tyrannie la plus infâme. "

Il ne saurait y avoir d'équivoque sur la signification de ce fier langage. Ces nobles paroles étaient prononcées en face de sir John Thompson et de nos ministres français qui courbèrent la tête sous cette terrible accusation de lâcheté.

Mais en veut-on davantage encore ? Ecoutons la déclaration du même M. Laurier, à la convention libérale tenue à Ottawa, relativement aux écoles du Manitoba :

> " Une certaine presse, qui se dit religieuse et qui le devient davantage à l'approche des élections : La *Minerve*, la *Vérité*, le *Courrier du Canada* et autres saintes feuilles, me somment de parler. On se dit : Laurier est dans un piège, c'est le temps de le harceler. Je ne fais pas pas parade de ma religion, mais je crois en avoir autant que ces messieurs. Eux qui n'ont rien dit contre les auteurs du mal, ils poussent la charité chrétiennent jusqu'à souhaiter ma ruine politique, A MOI QUI NE SUIS RESPONSABLE DE RIEN. Leurs appels hypocrites ne méritent pas de réponse, mais s'ils veulent par exemple savoir ce que j'aurais fait si j'avais été au pouvoir, je suis prêt à le leur dire (mouvement) : J'AURAIS RENDU JUSTICE (appl.) JE NE ME SERAIS PAS RETRANCHÉ DERRIÈRE LES TRIBUNAUX, J'AURAIS EU LE COURAGE DE MES ACTES. "

C'est là le langage d'un homme d'Etat droit, honnête qui ne cherche pas à se cacher derrière les tribunaux pour échapper à sa responsabilité. Ces déclarations courageuses pouvaient compromettre sa popularité dans Ontario ; peu importe, il n'a pas reculé devant son devoir : celui de rendre justice aux minorités, quelles que soient leurs croyances religieuses.

Et c'est après tout cela que le *Courrier* ose dénaturer les faits pour faire croire à ses lecteurs que les catholiques n'auraient pas plus de chance d'obtenir justice de M. Laurier que de sir John Thompson. C'est le comble de la mauvaise foi, c'est se faire le complice de Clarke Wallace et de ceux qui ont entrepris l'anéantissement, l'humiliation de notre race.

Nous défions le *Courrier* de publier les déclarations de M. Laurier, citées plus haut. Il ne le fera pas, de crainte que le chef libéral n'en retire un avantage politique. Il va garder son mutisme criminel, attendant le mot d'ordre d'Ottawa. Ah ! par exemple, que M. Angers promette de se faire couper la main, il trouvera cela sublime et il fera croire que les droits des catholiques triomphent. M. Angers garde sa main et son portefeuille, il se moque de ses promesses, puis le *Courrier* n'a pas un mot à dire. Est-ce là le rôle d'un journal catholique ?

Faisons-en notre deuil, la détermination du gouvernement est déjà connue. Le *Mail* et le *World*, deux de ses principaux organes à Toronto, nous ont fait connaître les intentions du ministère. Jusqu'à l'*Evénement* qui nous a déclaré que la pétition de l'épiscopat ne *changerait rien à la position.*

Après tous ces témoignages, il ne saurait y avoir de doute sur le sort qui attend la pétition des évêques. Clarke Wallace est toujours là, et, son influence auprès de sir John Thompson est cent fois supérieure à celle de NN. SS. les évêques.

C'est le temps d'agir, d'agiter l'opinion publique. Ceux qui restent muets dans cette crise qui doit décider du sort de deux cent mille catholiques se rendent coupables de la plus infâme des trahisons.

LE PROCHAIN LIVRE

M. James McPherson LeMoine, le nouveau président de la Société Royale du Canada, prépare en ce moment une série nouvelle, triée sur le volet, de ses *Maple Leaves.*

M. LeMoine est probablement celui de nos contemporains qui a le plus contribué à la chronique historiografique de notre pays. Anglo-français par le sang, également maître des deux langues, il a plus qu'aucun de nos écrivains répandu parmi les lecteurs anglais la connaissance de notre époque héroïque, de nos légendes populaires, de l'histoire intime de nos vieilles familles françaises. Ses livres ont la saveur pénétrante des mémoires laissés par les anciens. M. LeMoine connait le passé à fond, il en cause avec la faconde d'un témoin oculaire. Les ruines du vieux Québec, le sol semé d'ossements historiques que nous foulons, n'ont pas de secrets pour lui. Il est le guide attitré des étrangers de distinction qui nous arrivent tous les ans.

A ses heures, il délaisse ses poudreux infolios pour se livrer à des études d'histoire naturelle, qu'il adore. Sous les épais ombrages ou dans dans les vergers de sa résidence de Spencer-Grande sur le chemin de Sillery, il est dans les meilleures conditions pour étudier les mœurs de nos oiseaux domestiques, la germination des plantes, les variétés de fleurs sauvages des environs de Québec, etc. Cette activité nous a valu toute une série de charmants volumes dont bon nombre sont aujourd'hui épuisés.

Aussi l'édition annoncée arrive-t-elle à propos et sera-t-elle attendue avec impatience par les bibliophiles.

Actualités

Depuis longtemps, on n'avait eu une aussi belle température pour la procession de la Fête-Dieu.

Aussi, par toute la Province, la journée d'hier sera-t-elle mémorable pour la splendeur qu'on a pu donner à cette grande manifestation d'esprit de foi.

Ciel serein, ardeur solaire tempérée par une bonne brise de mer, fleurs naturelles en abondance, beaux chemins, rien n'a fait défaut.

Les dépêches de Montréal rapportent que 50,000 personnes ont pris part à la procession en plein air à Notre-Dame, et que malgré cette affluence extraordinaire il n'y a pas eu le moindre désordre.

A Québec, dans les quatre grandes paroisses de la ville, la Haute-Ville, le Faubourg St-Jean, St-Roch et St-Sauveur, les processions ont été plus imposantes que jamais. Nous en rendrons compte en détail dans notre dernière édition. Nous ne croyons blesser personne en constatant que St-Roch, ce vieux boulevard de la race, a eu la palme pour la magnificence des fêtes.

De tout le district, on rapporte pareille recrudescence de foi.

Aujourd'hui, la température est encore superbe, bien que le vent de N. E. ait repris de plus belle.

Le juge en chef Johnson est mort hier après-midi à Montréal.

Les brefs sont émis pour l'élection municipale rendue vacante par la mort de l'échevin Hearn.

Nomination le 5 juin.

Scrutin le 12.

Un prisonnier du nom de Loiselle s'est échappé de la prison d'Athabaskaville samedi en sautant par-dessus le mur de la prison.

MM. Brisson et Bourgeois ayant refusé de former un ministère, le président Carnot s'est adressé à M. Dupuy, qui a accepté la tâche.

Une tempête effroyable a sévi toute la journée hier en Angleterre.

Le père de l'honorable John McIntosh est mort hier à Montréal.

M. Huddart dit que, s'il réussit à former une compagnie, ses vaisseaux seront prêts pour le printemps de 1896.

59,000 des Canadiens-français établis à Ontario sont nés dans la province de Québec.

Mgr Bégin est attendu demain après-midi.

Le pape Léon XIII a exprimé à l'Ambassadeur français à Rome les regrets que lui cause la chute du cabinet Perier.

Le comté de Huntingdon, près de Montréal, s'est fait secouer trois fois par un tremblement de terre, samedi, à 15 minutes d'intervalle.

La librairie Richer, à Sherbrooke, a été détruite par un incendie la semaine dernière.

Les navires de guerre anglais le *Blake* et le *Tartar* qui doivent visiter Québec dans le cours de l'été sont en ce moment dans le port de Boston.

Sir Napoléon Casault sera le seul à porter ce nom de tous ceux qui aient jamais été titrés par l'Angleterre.

Qui aurait dit au commencement du siècle qu'un Napoléon serait fait chevalier de la reine d'Angleterre ?

L'hon. M. Laurier doit partir cet après-midi d'Arthabaska pour retourner à Ottawa.

Le *Monde* croit que M. Laurier reviendra sur sa décision et acceptera la candidature des libéraux de Saskatchewan.

Cela aurait, paraît-il, l'effet de lui rallier les Territoires et les provinces du Manitoba et de la Colombie Anglaise.

Ce n'est pas notre impression que M. Laurier abandonne Québec-Est tant que cette patriotique division lui restera fidèle.

Le *Lucania* a couru une vitesse moyenne de 532 milles par jour pendant sa dernière traversée. C'est donc 167 milles par jour de plus que le *Labrador*, le champion du St-Laurent.

Les meneurs bleus de Québec-Ouest sont convoqués pour cet après-midi afin de ratifier le choix du candidat du gouvernement fait par sir Adolphe Caron.

Ne pas perdre de vue que les heures de départ et d'arrivée des trains sur le Québec-Montmorency & Charlevoix sont changés aujourd'hui.

Notes personnelles :

La famille Kane est revenue à Québec samedi soir sur le *Numidian*, après une promenade de huit mois à travers l'Europe.

Madame Kane a retenu des appartements à l'Hôtel Frontenac.

M. J. Lavergne, M. P., et madame Lavergne sont attendus à Québec cet après-midi.

M. Robert Welch, après avoir passé trois jours dans sa famille, est retourné à Montréal hier.

L'honorable M. Leblanc, orateur de l'assemblée législative est à Québec pour trois ou quatre jours.

M. et madame Edson Fitch sont de retour d'Europe.

Plusieurs de nos confrères conservateurs luttent en ce moment côte à côte avec nous, dans nos rangs, pour repousser l'opposition conservatrice d'Otario et maintenir M. Mowat au pouvoir.

Est-il possible de croire que demain ces mêmes journalistes retourneront leurs armes contre ces mêmes alliés qu'ils défendent aujourd'hui et qu'ils reprendront place sous la bannière de M. Meredith qu'ils combattent en ce moment ?

Maintenant que le premier pas est fait dans la voie de l'indépendance et du patriotisme, pourquoi ne pas y persister ?

La *Minerve*, qui est contrôlée par sir Adolphe Caron, publie un long article pour démontrer que les Canadiens-français sont en grande majorité dans Québec-Ouest et qu'ils auraient bien tort d'y laisser élire cette fois un Irlandais.

Doit-on en conclure que le candidat du gouvernement dans la prochaine lutte à Québec-Ouest sera un Canadien-français ?

Les dernières dépêches d'Angleterre coupent court aux espérances des tories.

Le gouvernement Rosebery est plus fort que jamais. Les libéraux unionistes lâchent petit à petit le parti conservateur, en dépit des efforts de M. Chamberlain pour les y tenir attachés. La députation du pays de Galles, qu'on disait ébranlée, est plus solide que jamais sous le drapeau libéral ; elle comprend que l'abolition de l'Eglise d'Etat est une grosse réforme qui ne peut s'accomplir du jour au lendemain. De même pour les nationaux Irlandais, qui comprennent qu'avant d'obtenir le Home Rule, il faut commencer par réformer la Chambre des Lords. Quant à la faction Parnelliste, ses dissensions la tuent ; la moitié vote pour le gouvernement, l'autre moitié avec l'opposition.

De là la majorité normale de 40 que le gouvernement Rosebery a reprise.

Le principal Grant, qui s'est récemment déclaré en faveur de M. Mowat, a toujours été l'une des âmes dirigeantes du parti conservateur à Ontario.

Interrogé sur son changement d'allégeance, le principal Grant a répondu en substance : " Je crois en la maxime : *Thou shalt not steal.* " Tu ne voleras pas." Si jamais homme public a respecté cette maxime, c'est bien sir Oliver Mowatt. Jamais depuis 22 ans qu'il est premier-ministre personne n'a pu pénétrer dans le coffre-fort de la province pour en soustraire un seul centin.

Mais voulez-vous insinuer, demande-t-on au principal Grant, que M. Meredith volerait, lui, s'il remplaçait M. Mowat ?

Non ! je considère M. Meredith un honnête homme, mais je n'aime pas son alliance avec les hommes au pouvoir à Ottawa. En leur compagnie, il serait exposé à apprendre à voler les deniers publics.

Pourquoi, dans ces circonstances, renvoyer M. Mowat dont l'honnêteté est connue, pour courir inutilement un risque aussi sérieux ?

Dernières Dépêches

Comment sir Hector va maintenir sa position

(Dépêche spéciale à l'*Electeur*)

Trois-Rivières, 28 mai.

Vous savez qu'à la suite du dernier recensement, Trois-Rivières et St-Maurice ont été fondus en un seul comté afin d'en faire un bourg conservateur pour le bénéfice de sir Hector Langevin.

Naturellement, Ti-Franc Desaulniers qui représente St-Maurice, protesta vivement, mais inutilement.

Comme le temps des élections approche, il importe de régler le différend sans plus de retard.

Il a donc été décidé de destituer sans cérémonie notre maître de poste, M. Ogden, et d'installer Ti-Franc à sa place.

Sir Hector aura ainsi écarté son rival et assuré son mandat.

Vous voyez que, bien que le gouvernement ait jeté sir Hector Hector à la porte, il ne lui ménage pas encore ses mamours.

Toronto manifeste un grand appétit

Elle veut faire creuser le St-Laurent de façon à conduire les plus gros navires dans son port

(Dépêche spéciale à l'*Electeur*)

Toronto, 28 mai.

Une assemblée importante est convoquée pour lundi prochain, le 4 juin. Il s'agit de forcer le gouvernement fédéral à creuser le fleuve St-Laurent jusqu'ici—de façon à permettre aux plus gros steamers de se rendre dans notre port.

Le *Parisian*, le *Labrador* et autres steamers n'arrêteraient plus à Québec qu'en passant, comme le *Saguenay* arrête à l'Anse St-Jean en se rendant à Chicoutimi.

L'assemblée demandera aussi au gouvernement de construire un chemin de fer d'ici à la Baie d'Hudson, afin d'apporter ici le charbon et les minerais de cette fertile région.

Il n'est pas probable que le gouvernement accorde une pareille demande à cette session, car elle entrainerait une dépense de plusieurs douzaines de millions de dollars.

On se contentera de promettre la chose pour influencer les électeurs aux élections qui vont avoir lieu prochainement.

L'hon. M. Laurier choisi comme candidat par les libéraux de l'Ouest

Prince-Albert, Territoires du Nord-Ouest, 26 mai.

Les libéraux des Territoires réunis ici en convention ont choisi à l'unanimité l'hon. M. Laurier comme leur candidat pour la circonscription de la Saskatchewan.

La convention déclara que cette offre n'était pas simplement complimentaire, mais qu'elle entendait insister à ce que le chef libéral fût leur prochain député.

L'assemblée était nombreuse et comprenait 25 districts scolaires y compris Battleford et l'Ouest de la division.

Potins de la Métropole

L'HON. M. DE BOUCHERVILLE FURIEUX DE N'AVOIR QU'UN C. M. G.

IL VOUDRAIT ÊTRE SIRÉ

QUI REMPLACERA LE JUGE JOHNSON ?

LES LIBERAUX S'ORGANISENT

Une botte de nouvelles

Montréal, 28 mai.

On dit que l'hon. M. de Boucherville est furieux du titre inférieur qu'on lui a conféré et qu'à l'exemple de sir Geo. Cartier il la refusera jusqu'à ce que l'on ait réparé le *snub.*

L'ancien premier ministre prétend qu'il a joué un rôle beaucoup plus important dans ce pays que sir Napoléon.

—On dit ici que le gouvernement fédéral a fait sirer M. le juge Casault afin de le faire désister de la succession du juge en chef Johnson.

Celui qui sera nommé juge en chef sera soit M. le juge Wurtele ou M. le juge Hall, mais tout probablement M. le juge Wurtele.

Le nouveau titulaire serait siré à son tour le 24 mai prochain.

M. Angers remplacera tout probablement M. le juge Wurtele à la Cour d'Appel.

—Réunion importante du Club Papineau ce soir. Appel est fait à tous les libéraux d'y assister.

—Le Club Letellier se propose de célébrer avec éclat, le 15 août prochain, le quinzième anniversaire de sa fondation. A cette occasion, il y aura une grande démonstration à laquelle prendront part, dit-on, MM. Laurier, Cartwright, Edgar, Mercier, Marchand, Tarte, Brodeur et autres.

—M. le juge Baby est malade.

—Le *Monde* disait samedi :

" On a dit l'autre jour que M. Larivière était nommé à un emploi public.

Interviewé à ce sujet par un rédacteur du *Canada*, M. Larivière a déclaré qu'il n'avait pas demandé et qu'il n'accepterait pas d'emploi public. Il aurait accepté la charge de lieutenant-gouverneur du Manitoba parce que c'est le tour d'un Canadien-français, mais, dit-il, le gouvernement actuel ne reconnait pas le tour de nos compatriotes pour quoi que ce soit.

Si nous sommes bien renseigné, et nous croyons l'être, ajoute le *Canada*, M. Larivière a envoyé sa résignation au *speaker* de la chambre des Communes et est parti la nuit dernière pour St-Boniface."

Je suis en position de compléter cette information.

La résignation de M. Larivière a, en effet, été signée en présence de M. Davis, M. P., pour Alberta, et M. M. McDowell, M. P., pour Assiniboia, et sera rendue publique sous peu.

—Les sauvages des Six Nations tiendront un grand conseil général, dimanche, le 17 juin, à St-Régis. Les différentes tribus de la Puissance ont été invitées à s'y rendre.

Les Six Nations du Canada et les Six Nations des Etats-Unis veulent considérer les traités adoptés entre les Indiens et les peuples de race blanche.

Durant les séances du conseil, la police sera sur pied, afin de maintenir la paix et l'harmonie.

—Toutes les cloches des différentes églises catholiques de cette ville ont annoncé ce

(*Suite à la deuxième page*)

FATHER KOENIGS NERVE TONIC
LE MEILLEUR REMEDE 10
au monde, dit J. Hofherr, de Syracuse, N.Y., c'est le Tonique Nerveux du Père Koenig. Mon fils paralisé il y a trois ans, et sujet à des attaques violentes d'épilepsie, a fait usage d'une bouteille de ce fameux remède. Aussitôt il s'est senti guéri et il n'a pas eu de symtômes de sa maladie depuis. C'est de tout cœur que je fais à qui de droit mes mille remerciements.
FAIBLESSE ET PROSTRATION NERVEUSE, MANQUE DE SOMMEIL.
WEST BROUGHTON, P.Q., 1 oct. 1890.
Le Tonique Nerveux du Père Koenig que j'ordonnai était pour une jeune demoiselle de ma famille, souffrante de prostration nerveuse, de manque de sommeil et de faiblesse, etc. Il y a aujourd'hui un grand changement chez elle, étant plus forte et moins nerveuse. Elle continuera à prendre votre remède, que je considère excellent.
P. SARVIE, Prêtre Catholique.
GRATIS [illegible] Nerveuses sera envoyé gratuitement à toute adresse, et les malades pauvres peuvent aussi obtenir ce remede sans rien payer.
Ce remède a été préparé par le Rév. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., E.U., depuis 1876, et est actuellement préparé sous sa direction par la
KOENIG MED. CO., CHICAGO, ILL.
A Vendre par les Droguistes à $1 la Bouteille; 6 pour $5.
A vendre par P. LAROCHE & CIE., en face du bureau de Poste. à $1. la bouteille ; 6 bouteilles pour $5.

Chance Exceptionnelle
———ooo———
Vente en liquidation de la librairie de feu
N. S. HARDY
—A l'ancien poste bien connu—
No 10, en face de l'église N.-Dame des Victoires
BASSE-VILLE
$50,000 POUR $25,000
Au clergé, aux collèges, aux communautés religieuses, aux syndics d'écoles et aux marchands d'en profiter.
Une visite est sollicité
Vente sans réserve
J. A. LANGLAIS & Fils
Liquidateurs
8 m—6m.

SAISON D'ETE
Nouvelles Marchandises
Nos importations étant maintenant complétées, notre magasin renferme une grande variété des plus nouvelles marchandises pour cette saison.
Pour robes d'été
Soie fantaisie
Crêpon de laine
Mousseline de laine fantaisie
Garibaldis fantaisie
Nouvelles Indiennes satinées
Percalines et zéphirs
Nouvelle mousseline fantaisie
Mousseline madras, crème, de toutes largeurs.
Mousseline madras fantaisie
Mousselines fantaisie avec volant, une grande variété.
Soie et mousseline d'art.
Dernières formes de manteaux et gilets.
Dernières Nouveautés en chapeaux, formes variées.
Dernieres modes Françaises et Anglaises
Un assortiment très varié de rubans, fleurs, dentelles, gants, bas, parapluies et gardesoleils
Etoffes à Robes fantaisie, 40 pouces de large, 27, 30, 35 & 43 cents.
Glover, Fry & Cie

MAISON ALLAIRE
Coin des rues ST-JEAN ET ST-STANISLAS
Haute-Ville, Québec
PIANOS PIANOS
———ooo———
Nos pianos sont les favoris comme ils sont les meilleurs.
DURABILITE INCOMPARABLE
Les sons doux, clairs et limpides dans la haute, sonores et pleins d'harmonie dans la basse.
———ooo———
Essayez-les et vous les trouverez sans supérieur
MUSIQUE NOUVELLE
Eleona valse par A. H. Genge, à vendre chez Allaire

DEMANDE D'INSTITUTRICES. — La municipalité de La Patrie, comté de Compton, demande des institutrices. S'adresser à CHS. F. X. PREVOST, Soc.-Trés.
2 avril.—1no

See the New Shoes At

J. H. BEGIN
121, RUE ST-JOSEPH
Notre assortiment en chaussures Canadiennes, Américaines et Françaises est au grand complet, et nos prix sont extraordinairement bas. Venez les consulter pour vous convaincre.

ACIDE CARBOLIQUE pour desinfecter
Demi bouteille 10c
Grande bouteille 18c
Chaque bouteille est accompagné d'une direction expliquant la manière de s'en servir
AUX MUNICIPALITES
Nous vendons aussi cet Acide au gallon et au baril
Cotations données sur demande
J. E. LIVERNOIS

BICYCLES ! ! !
SEULS AGENTS
pour les célèbres bicycles
Humber, Colombia, Warwick
Gales & Gotham
PRIX : de $40.00 à $175.00
Toutes autres marques fournies au besoin.

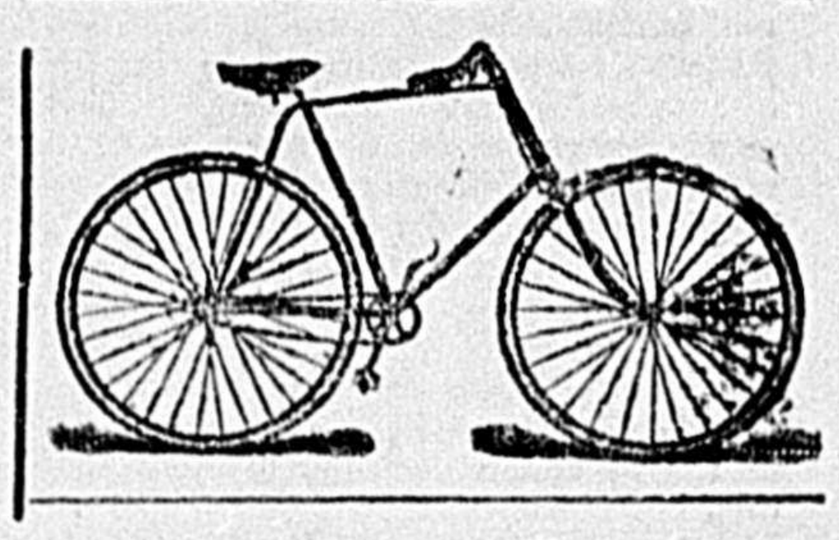

Engins de chasse et de peche, tentes, canots et fournitures de camp

COMPAGNIE CHINIC
TOUSSEZ-VOUS ?
Prenez le fameux Sirop d'épinette sauvage ! Vous êtes sûrs d'obtenir par ce moyen une guérison assurée pour votre rhume ou votre bronchite.
A vendre partout
Dépôt principal chez
W. BRUNET & CIE
Pharmaciens
ST-ROCH, QUEBEC

LE NOUVEAU
DIRECTORY DE QUEBEC
Actuellement sous presse
Paraitra sous peu de jours
PRIX : $1.25
26 mai—5f.

OU S'HABILLER ! !
La maison Robitaille, Frère et Cie s'occupe spécialement de cette importante question
LE DEPARTEMENT DES MESSIEURS
comprend toutes les plus hautes nouveautés en tweed canadien, anglais et écossais tweed à pantalon des plus jolis patrons ; serges noires, serges-flanelles noir et bleu-marin dans toutes les qualités à des prix modérés.
N'oubliez pas de venir voir notre GRAND JOB de tweed tout laine que nous offrons à moitié prix.
LE DEPARTEMENT DES DAMES
ne le cède en rien à celui des messieurs, car vous y trouvez réunies toutes les plus jolies étoffes à robes nouvelles dans les patrons et nuances les plus variés ainsi que les garnitures appropriées. Les dames sont respectueusement invitées à venir examiner notre magnifique cachemire noir tout laine, extra large, que nous offrons à un prix excessivement bas.
Robitaille, Frère & Cie
No 207 rue Saint-Joseph, Saint-Roch

POURQUOI PAS
vous procurer de Bonnes Allumettes tant qu'à en acheter ? Les ALLUMETTES EDDY ont fait leur preuve depuis environ un demi-siècle et sont reconnus par tout l'univers comme les meilleures. Elles ne coûtent pas plus cher que celles de qualité inférieure..........
Voyez-vous la Différence ?
POURQUOI PAS VOUS PROCURER
LES ALLUMETTES EDDY

F. A. MERCIER
NOTAIRE
105, Côte Lamontagne
Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne
A vendre ou à échanger : La maison à 3 étages, étant le No 395 de la rue St-Jean, avec lot adjoint sur la rue Jupiter
20 mars.—

ON DEMANDE
Un jeune garçon de douze à quinze ans, pour se rendre généralement utile dans un débit de vins. S'adresser chez M. Paul Biarnez, coin des rues St-Pierre et Laplace, Basse-Ville. 17 m—j.n.c.

A vendre
Beurre
De la Beurrerie de Stoneham
—AU—
NO 111 RUE SAINT PIERRE
Beurre en tinette.
Beurre en livre, moulé
A la demande des gens
FRANK WILSON

matin le départ de Mgr Fabre pour sa visite pastorale.

—Grande excitation dans les cercles militaires.

Le bataillon des Victoria Rifles qui est allé fêter le 24 juin à Kingston prétend avoir été très mal reçu.

La population de Kingstone a applaudi à outrance ses propres soldats dans la parade militaire qui a eu lieu, mais elle n'a pas eu un seul bravo pour les militaires anglais de Montréal. On a paru particulièrement scandalisé de ce que les 35 musiciens du Victoria Rifles étaient pour la plupart des Canadiens-français.

—Dans le cours de la semaine dernière, il a été exporté de notre port 3859 têtes de 4525 moutons.

Onze autres steamers quitteront notre port dans le cours de la semaine avec des cargaisons semblables.

Les bestiaux sont payés ici de 3½ à 4½ la livre.

—Pendant les six mois de la saison d'hiver, la compagnie des tramway a réalisé un profit net de $59,000.

Une lettre du Dr Vallée

Monsieur le rédacteur,

Dans l'*Electeur* de samedi je vois paraître mon nom parmi les délégués à la convention libérale du mois de juin 1893. Je sais que dans le temps la même liste a été publiée, et si je n'ai pas réclamé alors, c'est que la chose ne m'avait été signalée que plusieurs jours après et j'ai cru pouvoir laisser passer sans rien dire. Mais aujourd'hui je vois que mon nom reparaît et je tiens à ce qu'il n'y ait pas de malentendu. Je n'ai jamais accepté d'être délégué pour la bonne raison que je ne me vois aucun titre à un pareil honneur. Depuis que je suis médecin, je n'ai jamais assisté à une réunion politique quelconque, et ceux qui me connaissent personnellement savent jusqu'à quel point les choses de la politique m'intéressent peu. Jusqu'à présent mes goûts et mes études m'ont porté dans une tout autre direction. D'ailleurs en fût-il autrement que, dans la position que j'occupe vis-à-vis du public comme surintendant de l'asile de Beauport, je ne croirais guère convenable que je me mêle activement de politique. Sganarelle était médecin malgré lui, mais j'espère que personne ne tient à ce que je sois délégué malgré moi.

A. VALLÉE, M. D.

27 mai 1894.

Société Royale

Ottawa, 25 mai 1894.

Le mémoire de M. Baillairgé sur l'"Education technologique des masses en un langage non technique" dont la lecture avait été remise de mercredi à vendredi pour permettre aux deux sections de la "Littérature Anglaise" et "Des Sciences" d'y assister, a été lu par ce monsieur à la séance de ce matin. Etaient présents entre autres l'archevêque O'Brien, d'Halifax, Son Honneur l'ex-gouverneur de Manitoba etc. Ce travail de 42 pages octavo d'imprimé a été débité en moins d'une heure, par M. Baillairgé d'une voix forte et d'un ton convaincu ; conviction qu'a semblé partager toute l'assistance, à en juger par le nombre de personnes distinguées qui ont félicité l'auteur de son étude si importante à l'endroit de l'instruction publique, par ces "leçons de choses" et des "leçons de mots" que favorise M. Baillairgé.

PETITES NOTES

Une locomotive dont on a fait l'essai entre Buffalo et Batavia, dans l'Etat de New-York, a fait un mille à une vitesse de 82½ milles à l'heure, bien qu'elle allât contre un vent très violent.

—San Francisco s'honore de compter parmi ses habitants un ouvrier d'une fabrique de chaussures qui en quatre heures, mit des talons à 50 douzaines de souliers. Il se fait fort de placer 3,120 talons dans une journée de dix heures, soit 312 par heure, ou 5 talons et demi à la minute.

—Dans quelques villes, on emploie des petits garçons à examiner les œufs à la lueur d'une chandelle. Ces petits malheureux gagnent $3 par semaine ; mais, au bout de trois mois, ils souffrent de maux d'yeux qui les obligent à aller à l'hôpital.

SEANCE SPECIALE DU CONSEIL DE VILLE

Québec, vendredi, 25 mai 1894.

Présents : Son Honneur le maire, les échevins Bélanger, Bussières, Delille, Dion, Foley, Gagnon, Leonard, Tanguay, et les conseillers Angers, Boisseau, Boisvert, Cook, Côté (St-Jean), Drolet, Duchaine, Dussault, Gignac, Martineau, Paquet, Poitras, Pouliot, Rancour, Reynolds, Stafford, Tessier, Thibaudeau.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté.

Lu une lettre du col. Montizambert demandant au conseil de faire réparer le kiosque de la musique sur la Terrasse afin que la fanfare de la batterie B puisse y donner des concerts pendant l'été.

Renvoyée au comité des chemins.

Lu une lettre de Dlle Sara Philbert réclamant $15 de dommages causés par inondation de sa cave par la rupture d'un tuyau d'aqueduc chez son voisin.

Renvoyée au comité de l'aqueduc.

Lu une lettre de M. Lapointe priant le conseil de ne pas accepter la recommandation du comité des chemins en faveur de l'octroi d'un contrat à M. Parent pour tuf sur la Grande-Allée, et d'accorder à lui, Lapointe, le dit contrat vu que sa soumission est de $200 meilleur marché que celle de Parent.

Renvoyée au comité des chemins.

Présenté une requête des contribuables de la rue Caron priant le conseil de terminer l'élargissement de la rue Caron en mettant la maison Letellier en ligne avec les autres maisons de la dite rue.

Renvoyée au comité des chemins.

Présenté le rapport du comité des chemins recommandant d'accorder à M. Leclerc le contrat pour reconstruire le kiosque de la musique sur la Terrasse Dufferin.

Il a été proposé par le conseiller Angers secondé par le conseiller Cook et résolu :

Que ce rapport soit pris en considération ce soir comme l'un des ordres du jour.

Présenté le rapport du comité des chemins recommandant de poser des nouvelles lumières électriques à divers endroits de la cité.

Présenté le rapport du comité des chemins recommandant d'accorder à M. Frs Parent le contrat pour graver en tuf la Grande-Allée au prix de $2,799.

Présenté deux projets de règlement, le premier, No 326 ayant trait à la vente des revenus des marchés Champlain, Berthelot et St-Pierre, et le second, No 327 ayant trait à la régie intérieure du Conseil de ville.

Ordonné que les dits règlements soient mis sur les ordres du jour pour être lus ce soir pour la 1re fois.

L'ordre du jour étant appelé.

Le conseil a procédé à la 2me lecture et passation du règlement No 323 concernant les hydromètres, pour la 2me lecture et passation duquel il faut la présence des deux tiers des membres du Conseil, les membres du Conseil dont les noms suivent étant présents, savoir : Son Honneur le maire, MM. les échevins Bélanger, Bussières, Delille, Dion, Foley, Gagnon, Leonard, Tanguay, et MM. les conseillers Angers, Boisseau, Boisvert, Cook, Côté (St-Jean), Drolet, Duchaine, Dussault, Gignac, Martineau, Paquet, Poitras, Pouliot, Rancour, Reynolds, Stafford, Tessier, Thibaudeau.

Lequel ayant été lu clause par clause, en anglais et en français a été adopté en ajoutant dans la 8me clause après le mot *pénalité* les mots *n'excédant pas* " de manière à ce qu'ils se lisent comme suit : *d'une pénalité n'excédant pas quarante piastres.*"

Et le dit règlement a été déclaré lu une seconde fois, passé et mis en force.

Lu le rapport du comité des chemins lequel ayant été lu a été adopté et il a été résolu :

Que le contrat pour la reconstruction du kiosque de la musique sur la Terrasse Dufferin soit accordé à M. B. Leclerc, au prix de sa soumission $615.75, la balance des travaux évaluée à $175.00 devant être exécutée par les ouvriers du département des chemins, le coût total $790.00 à être pris sur les appropriations du comité des chemins.

Lu pour la première fois le règlement No 326 concernant la vente des revenus des marchés Champlain, Berthelot et Saint-Pierre.

Lu pour la 1ère fois le règlement No 327 concernant le gouvernement intérieur du conseil de Ville.

Ordonné : que les dits règlements soient publiés en anglais et en français, qu'avis public de leur deuxième lecture soit publié dans les journaux officiels de la cité, et que les dits règlements soient lus une seconde fois et passer comme suit, savoir :

Le règlement No 326 vendredi prochain, le premier jour de juin prochain, et le règlement No 327, vendredi, le huitième jour de juin prochain.

Il a été proposé par le conseiller Augers, secondé par le conseiller Boisseau, et résolu : que Son Honneur le maire soit autorisé à signer le contrat avec M. Leclerc pour la reconstruction du kiosque de la fanfare sur la Terrasse Dufferin, suivant les conditions de la soumission adoptée par ce conseil.

Il a été proposé par le conseiller Boisseau secondé par le conseiller Tessier et résolu :

Que Son Honneur le maire soit autorisé à signer le contrat d'achat par la cité du terrain formant le prolongement de la rue Charlevoix.

Conformément à l'avis donné, le conseiller Pâquet a proposé secondé par

et il a été résolu :

Que l'on fournisse à ce Conseil les détails de la difficulté survenue entre l'église St-Jean et la Basilique Notre-Dame à propos du paiement de certaines charges d'eau dues depuis plusieurs années et qu'aucune d'elles ne veulent payer.

Le Conseil s'est ensuite ajourné.

Ajourné.

MARITIMES

Arrivées des steamers océaniques

Date	*Steamers*	*Arrivés à*	*Venant de*
26 mai	—Numidian	Québec	Liverpool
"	—Zaandam	New-York	Rotterdam
27 mai	—La Bretagne	Londres	New-York
"	—La Bourgogne	New York	Hâvre
"	—Spaardam	"	Rotterdam
"	—Grimm	"	Hambourg and Bergen
"	—Paris	"	Southampton

Tableau de la marée

Marée haute à Québec (Standard time) 1894

	Mai	A. M.	P. M.
Lundi	28	——	0 10
Mardi	29	0 40	1 12
Mercredi	30	1 47	2 22
Jeudi	31	2 52	3 21
Vendredi	1	3 48	4 15
Samedi	2	4 39	5 12
Dimanche	3	6 25	5 49

N. B.—Le courant continue à monter pendant 45 minutes après la marée haute.

PHASES DE LA LUNE. —Nouvelle lune, dimanche 3 juin, à 5 h. 56 p.m.

Service des Signaux

Québec, 26 mai 1894.

Pointe au Père.—Vent nord-est. Descendant à 6 a. m., str Memphis.

Pointe des Monts.—Vent est. Goélettes Georgiana, Busy, Canada et Stadacona ici. Montant, barque W B L G et trois autres.

Fame Point.—Vent est. Montant à 1 p. m, str Victoria.

Anticosti.—Clair ; vent est. Str La Canadienne à Pointe Ouest. Une barque et un brigantin montant de Pointe Sud-Ouest.

Cap Ray.—Clair ; vent sud-est. Montant à 7 a. m. un steamer.

Low Point.—Vent sud-est. Descendant à 2 p. m. hier, str Straits of Magellan.

Dimanche, 27 mai.

L'Islet.—Montant à 1 p. m. str Mongolian.

Riv.-du-Loup.—Eureka et Rhoda descendant.

Pointe au Père.—Str Otter descendant.

Cap Chatte.—Vent est. Wylo montant à 10 a. m.

Cape Madeleine.—Vent nord-est. Montant à 5 p. m. hier, Victoria.

Fame Point.—Calme. Montant à 5 a. m. str Sphynx.

En route pour Montréal

Sarpsborg, ——, Londres, 24 mai.

En route pour Montréal

Austrian (s), Eastaway, Londres, 24 mai

Kentigern (s), Petrie, Anvers, 26 mai

Lord Lansdowne (s), Fausset, Ardrossan, 22 mai

Lake Ontario (s), Campbell, Liverpool, 26 mai.

Parkmore (s), Hawkett, Liverpool, 25 mai.

En route pour le Canada

H B Cann, Hennson, Liverpool, 23 mai

Karnak, Kuhlmann, Delfzyl, 22 mai

Nordstjernen, Larsen, Goole, 23 mai

Perfection, Spier, Anvers, 24 mai

Zampa, Hansen, Liverpool, 24 mai.

Arrivé de Montréal

Pickhuben (s), spliedt, Hambourg, 24 mai

Warwick (s), McNeill, Avonmouth, 26 mai

Arrivés dans le Port de Québec

26 mai—SS Numidian, Macnicol, Liverpool, 17 mai, via Moville, Allans, Rae & co, 279 passagers et cargaison générale.

Ship Australia, Dahl, Greenock, 14 avril W & J Charples, charbon.

Barque Canova, Linklater, Plymouth, 17 avril, W & J Sharples, lest.

——Trio, Kjole, Newcastle, 9 avril, The McArthur Bros Co, lest.

——St-Petersburg, Andersen, West Hartlepool, 11 avril, Schwartz & Seeberg, charbon.

Ferdinand Sorknaes, Norway.

Svea, ——, London, 13 avr

27 mai—SS Haverton, Peters, Sydney, charbon.

——Ravenheugh, Hudson, Messina, 1 mai, pour Montréal, fruit.

——Coban, Sydney. Geo M. Webster et co, pour Montréal, charbon.

Alma, Backer, Norway.

Barque Beatrice McLean, Palmer, Barbados, 28 avril, pour Montréal, sucre et melasses.

En chargement

26 mai—Marie, 1257, Dublin, W et J Sharples, Sillery Cove.

Acquittés

26 mai—SS Mongolian, Barrett, Liverpool, Allans, Rae et co.

Goélette Marie Claude, Couillard, Sandy Bay.

Le testament de feu l'hon. John Hearn

L'honorable M. John Hearn a fait son testament environ un mois avant sa mort. Il a légué $3,500 à $4,000 aux institutions de charité : $1,000 pour aider à éteindre la dette de l'église St-Patrice, $1,000 à l'asile Ste-Brigitte, $1,000 aux révérends Pères Jésuites pour aider à la construction de l'église sur le chemin Ste-Foye, $500 au rév. Père Maloney pour les pauvres de la congrégation de St-Patrice.

Le reste de ses biens est légué à son fils John G. Hearn, sous forme de dépôt.

La première année il recevra $2,500 et le dépôt augmentera graduellement et sera terminé lorsque le plus jeune des enfants de M. John G. Hearn aura atteint l'âge de 25 ans. Le dépôt continuera jusqu'à la troisième génération au cas où tous les membres de la seconde génération mourraient. La ferme de Beaumont et la résidence de la Grande-Allée deviennent immédiatement la possession de son fils.

La Societe des Arts
DU CANADA
(A RESPONSABILITE LIMITÉE)
CAPITAL-ACTIONS : $100,000
Société établie dans le but de répandre le goût des ARTS, d'aider et d'encourager les ARTISTES
Incorporée par lettres patentes du gouvernement du Canada le 27 février 1893.
GALERIES DE PEINTURES
Nos 1666 et 1668, rue Notre-Dame, Montréal.
L'une des plus riches Galeries de tableaux du Canada
Admission gratis
De 10 A. M., à 4 P. M.
Tous les tableaux sont des originaux. Ils sont pour la plupart de l'école française, la première école moderne.
Cette société compte parmi ses membres des artistes très célèbres, tels que FRANÇAIS, ROCHEGROSSE, AUBLET, BARAU, PEZANT, PETITJEAN, MARIUS ROY, SHERRER, SAUZAY, et une foule d'autres.
Vente de tableaux à des conditions faciles. Prochaine DISTRIBUTION de tableaux entre les membres de la société et les porteurs de scriptum, le 23 MAI.
Prix du Scriptum : $1.00
Demandez nos catalogues et nos circulaires.
H. A. A. BRAULT
DIRECTEUR
23 oct 1893

GERVAIS & HUDON
IMPORTERS OF PIANOS
DECKER BROTHERS' N.Y.
HEINTZMAN Co
219 ST JOSEPH ST.
ST. ROCH
QUEBEC.

DOCTOR'S SPECIAL
PURE OLD BRANDY
Prescribed by the Medical Profession of Europe for Invalids' use.
Ask your dealer for it.
Lawrence A. Wilson, & Co.,
Sole Agents, Montreal.

DOCTOR'S SPECIAL
COGNAC
SELECTED AND RECOMMENDED FOR MEDICINAL USE

Glace! Glace! Glace! Glace!
CETTE ANNEE ENCORE, M. Jos. St-Pierre, l'un des plus anciens fournisseurs de glace de Québec, est en mesure de remplir toutes les commandes.
Tout l'hiver, des ouvriers ont été employés à emmagasiner pour lui ces énormes blocs si utiles dans les grandes chaleurs de l'été.
Inutile d'ajouter que M. St-Pierre n'a fait provision que de la glace
LA PLUS PURE
Cette maison s'est toujours distinguée par la ponctualité et la promptitude avec lesquelles elle remplit les commandes qui lui sont confiées.
Aucun doute qu'elle n'ait cette année encore une grande part du patronage public.
Jos. St-Pierre
56 RUE BEDARD
Ou par téléphone 576
17 avril.6a.

C. E. TASCHEREAU
NOTAIRE
Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties
Par grosses ou petites sommes
No 119 RUE ST-PIERRE, Basse-Ville
QUEBEC
Téléphone 497.
1 fév—6 m q & h

SEL!! SEL!!
En déchargement, steamer *Courant*, et attendu par divers autres vaisseaux
Gros Sel de Liverpool
Sel fin (Franklin factory filled)
de qualité supérieur pour le
BEURRE et le FROMAGE
Livrable à flot, à bord des chars ou en magasin
Verret, Stewart & Cie
14 m. au 1 a. Quai des Indes

Revision des stocks de banqueroute
NOUVELLE REDUCTION
A commencer lundi, le 28 mai nous offrirons à 50c dans la piastre la valeur de $18,000 de serge noire, tweed à habillement et à pantalon, cachemire noir et de couleur, étoffe à robe, imperméable pour dames et messieurs et une foule d'autres choses ; cela ne durera pas toujours. Au public d'en profiter. La vente aura lieu dans l'ancienne manufacture de Dumas, Dumas & Cie, 302 et 304 rue St-Joseph, voisin de MM. Gauthier et Frère, près de la Congrégation de St-Roch.

PACIFIQUE CANADIEN
Changement des Trains à commencer le 2 octobre 1892
LAISSENT QUÉBEC A 1.10 P. M. — ARRIVANT à Montréal à 8.00 p. m., connectant avec les trains pour St-Jean, Newport, Boston, Portland et les stations intermédiaires, pour Ottawa, Winnipeg et les endroits de la Côte du Pacifique, Toronto, Chicago et les endroits de l'Ouest.
A 10.30 P. M. — ARRIVANT à Montréal à 6.30 a. m., (les lundis exceptés) connectant avec les trains pour Saint-Jean, Newport, Boston, Portland, Ottawa, Toronto et les stations intermédiaires, pour Sault Sainte-Marie, Duluth, Saint Paul et autres endroits.
TRAIN DU DIMANCHE
LAISSE QUEBEC A 1.10 P. M. — ARRIVANT à Montréal à 8.00 p. m. connectant avec les trains pour Toronto, Chicago et les endroits de l'Ouest.
Les trains laissent Montréal à 8.10 a. m., 10.30 p. m. Les trains du dimanche laissent Montréal à 3.30 p. m., arrivant à Québec à 9.55 p. m.
Pour billets, chars parloir et dortoir et autres informations, s'adresser à
GEORGE DUNCAN,
Agent de Fret et passagers
Bureau des billets à Québec
Nouveau Bureau,
4 rue de la Fabrique, en face de la Basilique et
Station du Palais
Téléphone 94.

CHEMIN DE FER
Quebec, Montmorency & Charlevoix
COMMENCANT le et après LUNDI, le 28 mai 1894 les convois circuleront comme suit :
LA SEMAINE
Départ de Québec — Arrivée à Ste-Anne
7.35 A. M. — 8.10 A. M.
10.00 A. M. — 11.05 A. M.
5.00 P. M. — 6.05 P. M.
6.15 P. M. — 7.20 P. M.
Départ de Ste-Anne — Arrivée à Québec
5.10 A. M. — 6.15 A. M.
7.17 A. M. — 8.24 A. M.
11.50 A. M. excepté le samedi — 12.57 P. M.
12.20 P. M. samedi seulement — 1.25 P. M.
4.05 P. M. — 5.10 P. M.
7.20 P. M. samedi seulement — 8.25 P. M.
Convoi extra pour les Chutes Montmorency Départ de Québec à 2.00 P. M. Retour, départ de Montmorency 3.45 P. M.
LE DIMANCHE
Départ de Québec — Arrivée à Ste-Anne
6.00 A. M. — 6.50 A. M.
7.10 A. M. — 8.20 A. M.
2.00 P. M. — 3.05 P. M.
6.15 P. M. — 7.20 P. M.
Départ de Ste-Anne — Arrivée à Québec
5.10 A. M. — 6.15 A. M.
11.50 A. M. — 12.57 P. M.
4.30 P. M. — 5.40 P. M.
BEAUPRE, (Grande-Rivière)
La semaine
Départ de Québec — Arrivée à Beaupré
5.00 P. M. — 6.15 P. M.
Départ de Beaupré — Arrivée à Québec
7.07 A. M. — 8.24 A. M.
Le dimanche
Départ de Québec — Arrivée à Beaupré
2.00 P. M. — 3.15 P. M.
Départ de Beaupré — Arrivée à Québec
4.15 P. M. — 5.40 P. M.
Le convoi qui laisse Québec à 6.00 A. M. le dimanche n'arrête pas aux stations intermédiaires.
Des billets de commutation sont vendus à prix réduit pour toutes les stations.
Pour autres informations, s'adresser au surintendant.
W. R. Russell,
Surintendant.
G. R. Cressman,
Gérant.

A vendre ou à louer
Cette jolie maison en pierre de taille, située au coin sud est des rues de la Reine et du Pont, contenant deux beaux logements, magasin, avec cour et hangar. Cette propriété appartenait ci-devant à M. L. E. Guay, horloger. Conditions faciles.
S'adresser à
LABRECQUE & BELANGER
Notaires.
30—J.n.o.

JOS. HAMEL & CIE
No 62
COTE de la MONTAGNE
Nouveaux tapis, prélarts, rideaux, pôles, portières, garnitures de toutes sortes, etc.
JOS. HAMEL & CIE
No 58
RUE SOUS - LE - FORT
Meubles de salons, salles à diner, chambres à coucher, bibliothèques, valises, portemanteaux, parapluies, etc.
AUSSI
Un superbe choix de tweeds écossais, anglais et canadiens, serges, étoffes à pardessus, chemises, faux-cols, manchettes, etc., etc.
Tailleur de première classe attaché à l'établissement.
28 avril—2 m

Ligne du Saint-Laurent
Steamer "MIRAMICHI"
Capitaine A. Baquet
Partira de Québec
Mardi, le 29 mai à 2 h. p. m.
pour Pointe au Père, Gaspé, Malbaie, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou, arrêtant, excepté à Pointe au Père, quelques heures à chaque place pour permettre aux passagers d'aller à terre.
Pourvu de toutes les commodités pour passagers.
Les expéditeurs sont priés d'indiquer en toutes lettres le port de destination sur les colis, pour éviter des erreurs dans le déchargement.
Pour fret ou passager, s'adresser à
ARTHUR AHERN,
Secrétaire,
Quai Saint-André.
R. M. STOCKING,
Agent de passagers,
Vis-à-vis l'Hôtel-St-Louis.
16 mai 1894.

Acide Carbolique pour désinfecter. Demie bouteille, 10c ; grande bouteille, 17c ; chez Livernois.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATT
DE LONDON ONT.
Le breuvage le plus salutaire pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif
Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada.
Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.
Neuf médailles et onze diplômes obtenus aux Expositions Universelles de France, d'Australie, des Etats-Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales
Saveur originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont fait spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.
N. Y MONTREUIL
Seul agent
277, 279 rue Saint-Paul Quebec
Téléphone 545
23 a—2m.Q. H

Plants a vendre
Un grand assortiment de plants de "couches-chaudes" et grimpants, y compris les nouvelles variétés de houblon Japonais. Aussi palmiers et fougères, et autres plantes décoratives. Plusieurs centaines de Pensées transplantées hivernées dans des couches froides, maintenant bonnes à planter.
TELEPHONE A 267
WM. PENNEY
Marchmont, chemin Saint Louis
15 mai—1m.

A vendre
Centrifuge Danois
Les soussignés offrent en vente un excellent Centrifuge Danois, pouvant écrémer 800 livres de lait à l'heure. Il est en parfait ordre et n'a presque point servi. Elle a coûté $240.00. Il est prêt à être livré et n'a besoin d'aucune réparation. Nous le vendrons à bonne condition.
Ls. J. TARTE & Frère,
Le Cultivateur
9 mai—j.n.o. Montréal

EMPLACEMENT A VENDRE A L'ANGE GARDIEN—Deux emplacements, avec arbres fruitiers, dans un des plus beaux sites de la côte nord, grandeur à peu près 1 arpent, l'aqueduc déjà sur le terrain, à trois minutes de marche de la station du chemin de fer, et tout près de l'église. S'adresser à
E. O. SULLIVAN
sur les lieux ou au département des Terres
1m—1m.

HOPITAL PRIVE
Dr S. GRONDIN
No 69 RUE STE-URSULE
L'ENTREE DE L'HOPITAL EST LIBRE pour toute personne, homme, femme ou enfant, de la ville ou de la campagne, qui désire recevoir des soins médicaux ou qui doit subir des opérations. (Les maladies contagieuses seules exceptées). Tous les spécialistes et médecins de la ville peuvent réserver des chambres pour leurs patients en s'adressant à Miss Wilson, matronne de l'hôpital. Le prix des chambres, y compris pension et soins de gardes-malades expérimentées, le jour et la nuit, varie de $1.00 à $3.00 par jour. Une partie de l'hôpital est spécialement réservée par le Dr Grondin pour sa spécialité des maladies des femmes, auquel il a ajouté toutes les améliorations les plus modernes qu'il a trouvées dans les hôpitaux privés de Paris. Il s'est aussi procuré l'appareil électrique du Dr Apostoli, le seul qu'il y ait actuellement à Québec, pour le traitement de certaines tumeurs abdominales, inflammations chroniques de la matrice, lesquelles sont guéries sans une opération chirurgicale. Nouveau traitement de l'anémie et débilité nerveuse par injections de sang artificiel, tel que pratiqué par le Dr Cheron, de Paris. Cliniques gratuites des maladies des femmes tous les mardis, jeudis et samedis, de 7 h. à 8 h. 30 a. m.
L'hôpital est ouvert tous les jours aux visiteurs de 2 à 3 heures p. m.

MALADIES DES YEUX
DR W. BEAUPRE
OCULISTE
58, RUE ST-LOUIS, QUEBEC.
Des université et des hôpitaux de Paris et New-York
HEURES DE BUREAU : 9 heures à 1 p. m.

LAVIGUEUR & HUTCHISON
PIANOS & ORGUES
141 RUE SAINT-JEAN HAUTE-VILLE
Seuls agents à Québec des célèbres Pianos
Mendelsson Piano Co — Toronto
Reimers Piano Co — Toronto
Berlin Piano & Organs Co — Berlin
GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS KRANICH & BACH
Nous avons constamment en mains des *Pianos d'occasion* dans tous les prix et des conditions de paiement facile.
Vieux instruments prix en échange
Accords et réparations exécutés promptement
TELEPHONE 891

Insurpassable
L'assortiment de cravates que les amateurs peuvent choisir chez
ALLAIRE & BOULANGER
ne peut être surpassé par aucun magasin.
Voulez-vous avoir un beau collet et de bonne qualité ? c'est encore là.
Voulez-vous choisir un beau tweed anglais ou écossais ? c'est toujours là.
Voulez-vous connaître et apprécier cet important système de la Cure d'eau, système à la portée de tous, et qui, à lui seul, vaut toutes les drogues du monde ?
Voulez-vous acheter les toiles hygiéniques, chaussettes de lin de l'abbé Kneipp ?
C'est seulement là que vous les aurez
116 RUE SAINT-JOSEPH
Allaire & Boulanger

ANNONCE F. SIMARD
DEUX JOBS
25 Pour cent de réduction sur toutes nos Blouses nouvelles du printemps.
35 Pour cent de réduction sur un lot de tapis Bruxelles.
NOUVEAUTES
Nous montrons maintenant le plus beau choix d'étoffes à robes, crêpons, soies, mousselines, lawns, indiennes, ombrelles, etc., importés directement.
Téléphone 145
Un seul prix
F. SIMARD
137 RUE SAINT-JOSEPH

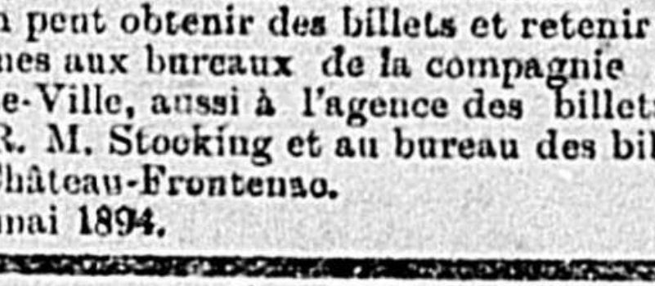

LIGNE DE MONTREAL
UN STEAMER QUITTERA QUÉBEC tous les jours (les dimanches excepté) à 5 h. p. m., arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.
Montreal a Toronto
A partir du premier juin, les steamers quitteront Montréal tous les jours (les dimanches excepté) arrêtant aux ports intermédiaires.
Ligne du Saguenay
Le steamer *Saguenay* quittera Québec les mardis et vendredis, à 7 h. 30 a. m., pour Baie Saint-Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadousac, l'Anse Saint-Jean, Baie Ha ! Ha ! et Chicoutimi.
On peut obtenir des billets et retenir des cabines aux bureaux de la compagnie à la Basse-Ville, aussi à l'agence des billets de M. R. M. Stocking et au bureau des billets au Château-Frontenac.
5 mai 1894.

Traverse de l'Ile Orleans
VAPEUR "ORLEANS"
CAPITAINE BOLDUC
LE ET APRES LE 3 mai, (le temps et les circonstances le permettant), le service se fera comme suit :
Départ de l'Ile — Départ de Québec
5.00 heures a. m. — 6.00 heures a. m.
6.45 " a. m. — 7.15 " a. m.
8.15 " a. m. — 9.15 " a. m.
10.00 " a. m. — 11.30 " a. m.
1 00 " p. m. — 2.00 " p. m.
3.30 " p. m. — 4.45 " p. m.
5.30 " p. m. — 6.15 " p. m.
DIMANCHES
1.30 heures p. m. — 1.00 heures p. m
3.15 " p. m. — 2.30 " p. m
5.00 " p. m. — 6.00 " p. m
7.00 " p. m. — 7.30 " p. m
Tous les jours de fêtes, le vapeur fera un voyage de l'Ile à 8 a. m., et dans l'après-midi, les voyages se feront aux mêmes heures que les dimanches.
A près le 30 juin, le vapeur ORLEANS quittera l'Ile tous les jeudis à 10 h. p. m.
Les dimanches et jours de fêtes, le prix aller et retour à St-Joseph de Lévis sera le même que pour l'Ile.
9 mai.—

Entre St-Romuald et la Cité de Québec
Le vapeur "LEVIS" Capt. Desrochers, laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit :
ST-ROMUALD — QUÉBEC
5.00 a. m. — 6.00 a. m.
8.00 a. m. — 9.00 a. m.
10.00 a. m. — 11.30 a. m.
1.00 p.m. — 2.00 p. m.
3.00 p. m. — 4.00 p. m.
5.00 p. m. — 6.15 p. m.
Les Dimanches
— 1.30 p. m.
2.60 p. m. — 3.00 p. m.
5.00 p. m. — 6.00 p. m.
Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et en descendant. Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures p. m.

VAPEUR BROTHERS
CAPT. JEAN
Ce bateau fera entre Berthier, St-Jean, St-Michel et Pointe St-Laurent et Québec, le et après le 9 mai, (le temps et les circonstances le permettant) ses voyages comme suit, tous les jours à l'exception du dimanche et des jours de fêtes :
DEPART DE — DEPART DE
Berthier 5.30 a. m. — Québec
St-Jean 6.30 a. m. — 4.00 p. m.
St-Michel 7.15 a. m.
St-Laurent 8.00 a. m.
Le Samedi
De Berthier 3.00 a. m. — Québec
St-Jean 4.00 a. m. — 4.00 p. m.
St-Michel 5.00 a. m.
St-Laurent 6.00 a. m.
DIMANCHES ET JOURS DE FÊTES
Le "Brothers"
partira de Québec les Dimanches et Jours de Fêtes pour les places ci-haut mentionnées à 1 h. 15 p. m., et repartira de St-Jean à 5 h. 30 p. m., en arrêtant aux quais des laces intermédiaires.

RESTAURANT DU
BOWLING ALLEY
sous la direction de
Theophile H. Gagnon
pendant 23 ans maître d'hôtel des principaux bateaux de la compagnie du Richelieu
HUITRES (une spécialité)
W. H. DERY.

NOUVELLE EPICERIE !
—Les soussignés ont—
Ouvert une nouvelle épicerie
—AU—
No 122 RUE SAINT-JEAN
Vis-à-vis le magasin de la "Montmorency Electric Light Company"
—OU ILS TIENDRONT—
L'assortiment le plus complet
Afin de satisfaire toutes les commandes du commerce
Nous sollicitons respectueusement le patronage du public.
J. BOIVIN & CIE
122 RUE SAINT-JEAN
Téléphone 141
12m 1

COMPAREZ LES PRIX
De nos parfums extra fins

	Anciens prix	Nouveaux prix
Rococo à la Parisienne	$2.25	1.75
Jasmin de Siam	3.00	2.25
Brises de Palerme	1.50	1.20
Violette de Nice	1.50	1.20
Violette d'Alger	2.25	1 75
Imperial Russe	1.50	1.15
Moskari	1.50	1.20
Mikado	1.25	90
Mascotte	1.50	1.20

Chez
P. MATHIE
PHARMACIEN
Coin des rues St-Jean et du Palais
12 sept.—

VENEZ VISITER
—NOS—
NOUVEAUX MAGASINS
—AU—
Nos 273 & 275 rue Saint-Paul
Nous y gardons le plus beau choix de voitures d'été que vous puissiez voir.
75 patons différents :— Expresses, Buggies, Phaetons, Surries, Cabriolets, Victoria, Gladstones, Aberdeens, Lexingtons, Wagonnettes, Charrettes ouvertes et couvertes, Sulkies de course et de chemin, etc., etc.

Aussi instruments aratoires de toutes sortes, Wagons et Harnais de ferme, Harnais pour Buggies, etc., etc. Le seul magasin où vous trouviez un assortiment complet.
LATIMER & LEGARE
273 et 275 rue St-Paul
ou 24 rue Saint-Vallier.

HOTEL RIENDEAU
JOS RIENDEAU..........Prop.
En face du Palais de Justice et de l'Hôtel-de-Ville
58-60 Jacques - Cartier Sq.
MONTREAL
Bureau de télégraphe dans l'hôtel.
3 juil—1 an

HOTEL DU LION D'OR
M. O. Belanger & Cie informent le public qu'ils viennent d'ouvrir l'hôtel du Lion d'Or, Grande-Allée, ci-devant occupée par M. Elisée Boulet. Pension de première classe et bonnes chambres à des prix modérés. Aussi remises et écuries.
O. BELANGER & Cie
Propriétaires.
7m—1m.

Feuilleton de L'ELECTEUR

47

PERDUE

Par HENRY GRÉVILLE

La bonne fille était économe, et la petite famille ne dépensait rien au delà du nécessaire. Plus de petits plats fins, plus de ces dîners bien simples, mais où tout était parfait. Il est vrai qu'en ravanche Rose savait donner l'apparence d'un régal même à un modeste œuf sur le plat ; néanmoins, elle commença par souffrir dans son amour-propre de cordon bleu. C'est à Marcelle qu'elle contait ses doléances, et celle-ci les écoutait l'oreille basse. Elle s'était bien gardée de parler du désir exprimé par Robert Bréault de s'attacher la cuisinière. Elle craignait d'exposer son humble amie à des luttes intérieures ou ni la raison ni l'intérêt ne lui seraient d'un grand secours.

En effet, tout alla bien on à peu près bien pendant une quinzaine de jours. Rose s'était armée d'un grand fonds de patience vis-à-vis de celui qu'intérieurement elle appelait : l'ours. L'humeur morose de Simon glissait sans effet sur la surface polie de son indifférence, comme la pluie sur la vitre ; elle était résolue à ne pas y accorder la moindre attention. Mais quand le bien-être de Marcelle fut en jeu, toute cette belle philosophie s'écroula comme par enchantement.

Un soir, Marcelle, après le dîner, s'approcha de son père avec les manières à la fois timides et câlines d'une enfant aimée qui sait qu'elle n'a pas de droits dans la maison. Elle avait appris cette conduite pleine de réserve près de madame Favrot, au temps où elle était encore assez grande pour se permette des caresses, déjà assez grande pour savoir qu'elle n'avait aucun droit d'en réclamer. Chez mademoiselle Hermine, bien qu'elle eût été cent fois plus heureuse, elle n'avait jamais pu se figurer autre chose que la réalité : quand elle était tentée de l'oublier, le souvenir de son arrivée sur le seuil de cette demeure hospitalière la ramenait bien vite au sentiment de sa véritable position.

—Père, dit Marcelle en posant les deux mains sur l'épaule de Simon, je voudrais bien aller demain, si cela vous était égal, voir mes amies Bréault.

Monfort se retourna brusquement, comme sous une morsure.

—Tes amis Bréault ? répéta-t-il, pourquoi faire ?

Le ton était dur, la parole sèche, le regard sévère. Marcelle baissa la tête et appuya son menton sur ses mains croisées, doucement appuyées sur l'épaule de son père.

—J'aurais envie de les voir, dit-elle ; il y a longtemps que je n'ai vu Jules, et c'est demain dimanche, et puis je voudrais demander quelque chose à M. Robert pour mes leçons ; il y a dans le livre d'histoire quelque chose que je ne comprends pas.

—Tu travaille donc seul ? fit Simon légèrement surpris.

—Il faut bien, papa... je ne sais pas tout ce que je dois savoir... et quand il faudra passer mes examens...

—Des examens ? dit brusquement Monfort, pourquoi faire des examens ?...

—Mais, mon père, pour gagner ma vie plus tard, quand je serai grande...

Monfort réfléchissait, et ses réflexions n'était pas aimables Marcelle parlait d'examiner ; évidemment elle avait arrangé sa vie, ou bien l'avait arrangée pour elle, sans s'inquiéter de lui, comme s'il ne devait jamais revenir. C'est assez sensé, étant donné que rien n'annonçait qu'il pût revenir un jour Mais à présent qu'il était revenu, il se heurtait à tout instant à des projets faits sans sa participation, à des plans où il n'avait pas de place ; c'était peut-être mérité, mais à coup sûr c'était désagréable. Il prit soudainement une résolution qu'il couvait depuis quelque temps.

—Tu ne passeras pas tes examens, dit-il d'un ton ferme, tu n'as plus besoin de gagner ta vie. Je suis ton père, je te garde près de moi, — tu iras en pension, s'il le faut, pour terminer tan éducation, mais pour un an seulement. Tu vivras avec moi, tu n'as plus à t'inquiéter de l'avenir.

Marcelle écouta it. Elle retira doucement ses mains de l'épaule paternelle ; il lui semblait qu'il y avait une grande cruauté à lui ravir la possibilité de se suffire un jour à elle même ; elle avait dirigé jusque-là son existence vers ce but, et ce n'est pas en une heure qu'on apprend à rêver d'un nouvel avenir. D'ailleurs, elle aimait le travail pour lui-même, et puis le mot „ pension „ venait de la glacer.

—Pourtant, papa, dit-elle, j'aimerais bien voir les messieurs Bréault, si vous voulez le permettre.

—Plus tard, gronda Simon. J'ai à travailler, tu me déranges. Laisse-moi tranquille.

—Bonsoir, papa, dit doucement la fillette en présentant son front aux lèvres de son père; il y mit un baiser, et elle se rendit silencieusement dans sa chambre.

Simon poussa un soupir qui était fait par moitié d'allégement et d'humeur, puis il se mit à compulser ses registres. Depuis huit jours, il avait un emploi dans une fabrique, et si sa position matérielle s'en trouvait fort améliorée, le plus clair de son temps a cessé de lui appartenir.

Si Monfort avait mieux connu les antécédents de Rose, il eût senti son âme s'emplir d'effoi au bruit terrible que faisaient les casseroles sur l'évier de la cuisine. Rose était ordinairemena réservée dans l'accomplissement de ses devoirs, mais chacun sait comment une cuisinière peut faire évaporer le trop plein de son âme à l'aide des grincements du métal sur la pierre. Ce soir, les casseroles faisaient un bruit semblable à celui du tonnerre. Simon n'y prit point garde, il n'était plus au courant des mœurs françaises.

Soudain, la porte de la chambre où il travaillait s'ouvrit, puis se referma. Il leva les yeux et aperçut Rose, qui le dominait, lui assis, de toute la hauteur de sa taille de grenadier ; appuyée au chambrale de la porte, elle le regardait d'un œil sévère.

—Qu'est-ce que vous voulez ? dit-il en suspendant sa plume pour un instant.

—Les ordres de monsieur pour les repas de demain.

Monfort détestait commander son dîner ; pour un homme habitué à manger au restaurant ce qu'on mettait devant lui, c'était un supplice que de se rappeler le nom des plars et leur composition.

—Je ne suis pas cuisinière, dit-il d'un ton bourru. C'est votre affaire et non la mienne. Laissez-moi tranquille dorénavant, s'il vous plait. Vous ferez ce que vous voudrez.

Il se remit à la besogne, espérant être débarrassé pour jamais de sa corvée.

— Très-bien, monsieur, fit Rose avec sa tranquillité habituelle. Maintenant, qu'est-ce que monsieur a décidé pour demain? Est-ce que mademoiselle va chez les messieurs Bréault ?

Cette fois, Simon posa sa plume et se retourna tout à fait.

—Faites-moi le plaisir, dit-il, de vous mêler de se qui vous regarde. Si j'ai des ordes à donner, je les donnerai, quand j'en aurai. Demain ma fille reste ici pour me tenir compagnie.

—C'est très bien, monsieur, répondit Rose impossible, mossieur est le maître, bien entendu ; mais il ne faudrait pas que mossieur se figurât que c'est pour le bien de mademoiselle, ce qu'il en fait. Mademoiselle ne s'amuse déjà pas trop ici, dans ce vilain appartement...

Monfort lui jeta un coup d'œil terrible.

—Car l'appartement est vilain, mossieur ne peut pas l'ignorer, vu qu'il l'a dit lui-même en le louant ; et mademoiselle était habituée au grand air ; l'air à Passy est beaucoup meilleur que rue Bleue, tout le monde sait sela. Je pense que mademoiselle tombera malade si elle ne prend pas un peu de distraction.

—Vous la promènerez au Jardin des Plantes, gronda Simon en se penchant sur son registre.

(*A suivre*)

Aux femmes souffrantes

Veuillez lire ce qui suit :

St-Roch, Québec, 28 avril 1894

Dep deux ans, je souffrais de mauvaise digestion, maux de tête violents, constipation, faiblesse, douleurs internes, pertes blanches ; sur l'avis d'une personne qui avait été guérie de la même maladie, je fis usage du

CORDIAL VIBURNUM

et maintenant je me considère guéri de tous ces maux qui rendaient mon existence intolérable.

MME GAUVIN

Le **Cordial Viburnum**, pour les maladies du sexe féminin est en vente à la

Pharmacie Hamel
43 rue Saint-Joseph,
28 m.—St. Q. H.

Liniment Minard en vente partout.

TOUJOURS ! TOUJOURS
—AU—
SYNDICAT DE QUEBEC

Là, vous trouverez tout ce que vous pouvez désirer de plus beau et de plus nouveau en fait de marchandises de toutes sortes. L'assortiment, dans tous les départements, est ce qu'il y a de plus complet.

HARDES FAITES

De toutes sortes et de toutes qualités

Pour enfants et pour hommes

Le plus grand choix, et ce qu'il y a de plus fashionables en chapeaux pour dames ; des modes de première classe sont dans ce département

—ROBES—

Modistes pour robes et manteaux

ont nous garantissons toutes commandes qu'on voudra bien nous confier

TAILLEURS
—AUSSI—

Notre boutique pour la confection des habillements d'hommes est toujours le sujet de notre plus grande attention. Tous les ordres sont exécutés promptement et garantis.

UN SEUL PRIX

SYNDICAT DE QUEBEC

Coin des rues St-Joseph et de la Couronne
(BLOC HUDON)

Dernieres Modes du Printemps

Tissus anglais et français pour pardessus de printemps fashionables

TISSUS ANGLAIS ET FRANÇAIS pour complets fashionables

Tissus anglais et français pour pantalons

—AUSSI—

Sorges Irlandaises de Mahony & Bros

Importées directement de la manufacture, à Blarney

W. VINCENT
38 RUE DE LA FABRIQUE
17 m.—3m.

GRATIS ! !

Coupez cette annonce et envoyez-là à M. H. Gagné, St-Justin, Comté Maskinongé, P. Q., et vous recevrez gratuitement des échantillons de cartes de visite, ainsi que de beaux catalogues.

☞ Ecrivez de suite. 10 m—1m. Q. H

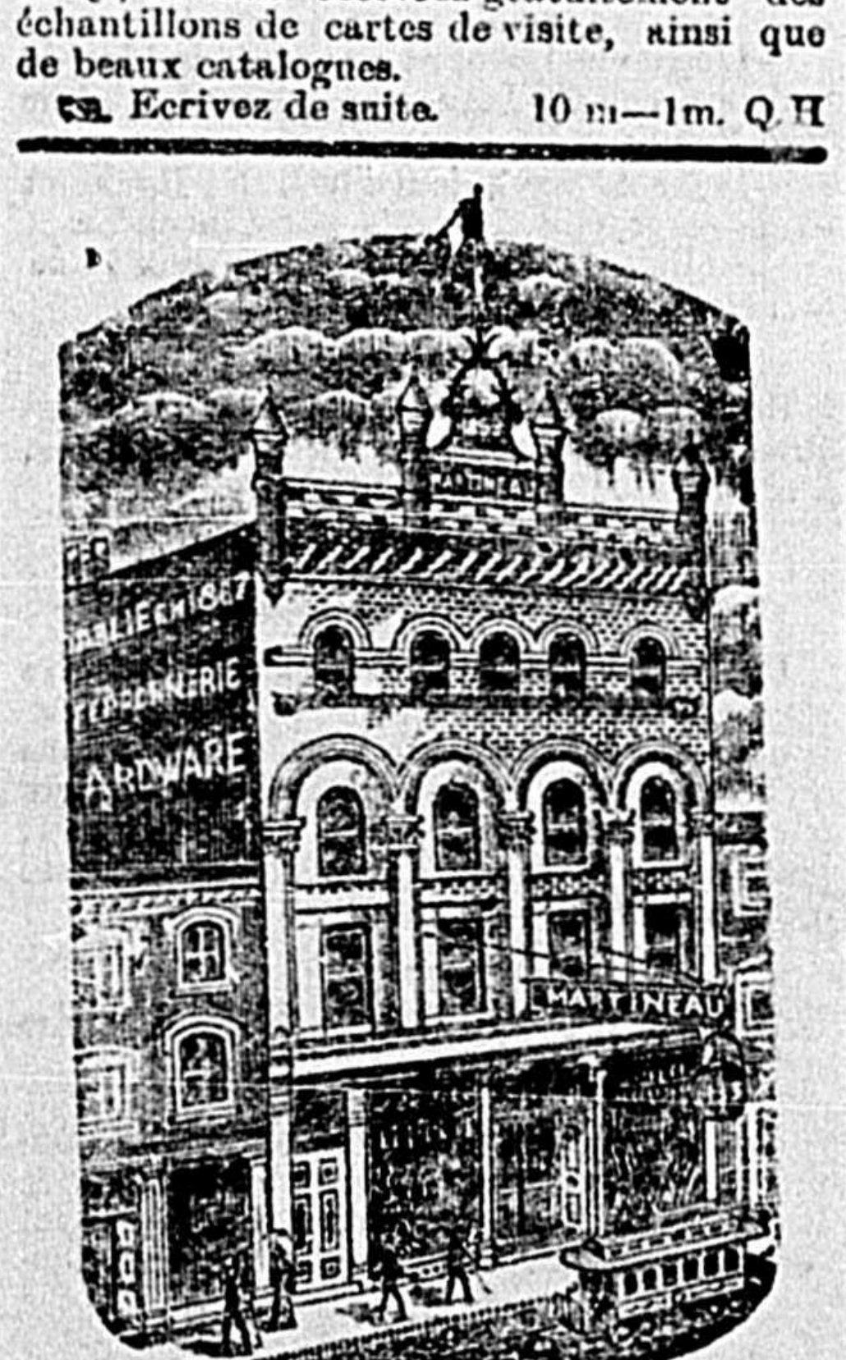

Maison Martineau

Nous avons reçu un grand assortiment de glacières que nous vendrons à très bon marché.

— AUSSI —

Perches de lignes et tout ce qui concerne cette branche

POELES A GAZ

Quoi de plus commode, de plus utile qu'un

POELE A GAZ
POUR LA SAISON D'ETE

Chez Mme Vve Terreau, vous trouverez un magnifique modèle de poèle à gaz, amélioré, et vous aurez le choix sur quatre grandeurs différentes. Ce poèle est très estimé de toutes les cuisinières et ménagères qui s'en sont servies, elles ne cessent de vanter ses qualités, et le préfèrent à tout autre pour la cuisson des aliments.

Mme Vve Terreau a aussi en mains tout un assortiment de poèles, de tous les prix.

Avant d'acheter ailleurs, allez chez

Mme Vve TERREAU
Fonderie
RUE SAINT-PAUL, QUEBEC
27 a—1m.

Liniment Minard guerit la névralgie.

NOEL & DAGNEAU

—Importateurs de—

Ferronnerie et Quincaillerie

d'Allemagne, d'Angleterre, Belgique et de Etats-Unis.

Assortiment complet de ferronnerie

Clous, vitres, peinture, tôle noire, tôle galvanisée, ferblanc, étain, tuyau de fer, pompes, serrures, complets, vis, bois pour voitures, fournitures pour voitures, toiles à voitures, vernis, huiles, térébenthine, mastic, etc.

En gros et en détail

Une visite est sollicitée.

Demandez nos prix par la malle et nous y répondrons avec promptitude.

Ponctualité à remplir les commandes.

Noel & Dagneau
1 rue Saint-Pierre et 30 rue Sous-le-fort
Québec
7 mars.—3m.

Pilules Indiennes de Larose

— POUR —

Maladies du Foie, Mal de Tête, Bile Jaunisse, Etourdissement, Constipation, etc.

EN VENTE PARTOUT

Si vous ne pouvez pas vous les procurer chez votre pharmacien, écrivez à

M. LAROSE
FRELIGHSBURG, P. Q.

En vente chez tous les pharmaciens
26 avril 1894—1an Q. H

TOUS LES MALADES LE SAVENT

Demandez à des malades quelconques s'ils connaissent ce que sont que les remèdes sauvages composés d'herbes et de racines de J. E. P. Racicot. Vous ne recevrez jamais une réponse défavorable, car tous les malades sont unanimes à déclarer que ces remèdes sauvages guérissent les maladies qui avaient été déclarées comme incurables. Tous les jours nous sommes témoins de guérisons tout à fait étonnantes, opérées par ces précieux composés de racines. On ne peut nier que ces remèdes guérissent complètement et radicalement la maladie de foie, la faiblesse, la perte de sang la consomption, (prise au début), la toux, les bronchites, le catarrhe, la névralgie, la dyspepsie, les rhumatismes, la chute des cheveux, les vers, sur tout le ver solitaire, la constipation, l'hydropisie, le retranchement d'urine, les douleurs dans les reins ou les côtés, le mal de matrice, (Beau mal, dérangement, et toutes les maladies qui sont propres aux personnes du sexe, les mauvaises maladies, les plaies, les cancers, le rifle, les dartres, les coupures, les enflures de toutes sortes, la paralysie, les étourdissements, l'épilepsie, les crachements de sang, la perte d'appétit, le manque de sommeil, les fièvres de toutes espèces, et tout le cortège de souffrances attestées à la nature humaine. Si vous ne voyez pas dans cet exposé la maladie qui vous fait souffrir, ne vous découragez pas pour cela, rendez-vous à Québec et informez-vous de M. Racicot s'il n'a pas de remèdes pour votre cas. Si par hasard vous demeurez trop loin et que vous ne puissiez y venir, vous recevrez une réponse en écrivant à l'Enseigne du gros sauvage chez

J. E. P RACICOT
No. 25, RUE ST-JOSEPH,
Saint-Roch, Québec.

AVIS

LES SOUSSIGNES ayant succédé à MM. John Ross & Co, épiciers en gros et marchands généraux à commission, sollicite respectueusement la continuation du patronage si longtemps et si libéralement donné à l'ancienne maison.

M. Davidson ayant servi pendant des années dans chaque département de la maison, est exceptionnellement bien qualifié pour donner pleine garantie aux acheteurs, et il fera toujours tout en son pouvoir pour mériter leur patronage.

Les commandes par courrier recevront une attention spéciale.

A tous nos clients nous donnerons des marchandises de premier choix aux plus bas prix du marché.

T. DAVIDSON & Co
112-114 rue Dalhousie,
Téléphone 457
8 mai— Québe

Huitres ! Huitres !

MALPEQUES

J'ai le plaisir d'annoncer à mes clients que j'ai actuellement en mains des huîtres fraîches malpêques, conservées dans une magnifique glacière, que je servirai en soupe, au verre, à l'assiette, au goût des consommateurs.

Aux amateurs de venir me faire une visite.

En gros et en détail

Wm. Savard
38 rue Dotre-Dame, Basse-Ville
10 mai—

Châssis, Jalousies
—ET—
CADRES COMBINÉS

Patentés au Canada, le 24 avril 1894.

AVIS
AX ARCHITECTES, ENTREPRENEURS ET PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES

J'ATTIRE votre attention sur un nouveau mode (patenté) de Chassies, Jalousies et Cadres combinés. Ce nouveau mode donne les avantages suivants :

Facilité pour les ajuster et les laver en hiver.

Pour y placer des *blinds*, transparents, annonces ou enseignes, etc.

Pouvant rester dans leurs cadres respectifs toute l'année, évitant ainsi beaucoup de trouble et de dépenses.

Veuillez examiner ce mode avant d'en adopter d'autres pour vos bâtisses anciennes ou nouvelles.

Un échantillon (grandeur ordinaire) est visible tous les jours depuis 9 à 10 h. a. m., et de 6 à 8 h. p. m., au No 47, rue Richelieu.

NAP. MATTE
75 RUE ST-PIERDE,
ou 47 RUE RICHELIEU
7 m—

Heures de bureau - 8 h. a. m., à 9 h. p. m.

A. A. LANTIER, DENTISTE
69 Rue St-Jean, Québec
TELEPHONE { Bureau 1024
{ Résidence 421
On administre le gaz végétal
1 oct.—1an.

Liniment Minard guérit les brûlures, etc.

CITE DE QUEBEC
BUREAU DE L'AQUEDUC

HOTEL-de VILLE

Québec, 18 mai 1894.

Avis public est par le présent donné que des soumissions cachetées, endossées, "Soumissions pour Tranchéiage," et adressées au soussigné, seront reçues d'hui à mardi, le 29 courant, à 4 h. p. m., pour l'excavation, etc., nécessaire pour l'introduction de l'eau et du drainage dans le prolongement de la rue Desprairies de la rue St-Roch à l'Est, d'après les devis que l'on peut voir à ce bureau.

Chaque soumission renfermera un reçu du Trésorier de la Cité pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission et cette somme sera confisquée à qui refuserait de signer le contrat et retenue jusqu'à échéance du contrat.

Chaque soumission sera faite sur un blanc que l'on se procurera à ce bureau et portera les signatures de deux personnes solvables acceptables par la corporation.

La corporation ne s'engage point à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournir une copie notariée à la cité.

JER. GALLAGHER,
Gérant de l'Aqueduc.

HOTEL-DE-VILLE

Bureau de l'Ingénieur de la Cité

Québec, 19 mai 1894

Avis public est par le présent donné que des soumissions cachetées et adressées au soussigné seront reçues d'hui à mardi le 5 juin à 4 h. p. m., pour 40 tuyaux de fonte de 18" de diamètre intérieur et de 1½" d'épaisseur, tuyaux à cloches, fondus verticalement, soumis à une pression de 400 lbs, et enduits de "Smith's Patent Varnish", aussi une branche de 18x8 à tant par tonneau de 2000 lbs, livré à Québec, ou à Charlesbourg ouest (chemin de fer L. St-Jean).

Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et renfermera le reçu du Trésorier de la Cité pour $150 et cette somme sera confisquée à qui refuserait de signer le contrat.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni même aucune des soumissions.

Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie notariée à la Cité.

JER. GALLAGHER
Gérant de l'aqueduc.

HOTEL-DE-VILLE

Bureau de Ingénieur de la Cité

Québec, 21 Mai 1894

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées portant à l'endos les mots "soumissions pour quai" et adressées au soussigné seron reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 30 du courant à 4 h. p. m., pour la confection d'un quai de soutènement en flottes ou en traverses à l'encoignure des rues de la Couronne et Panet, le tout conformément au devis que l'on peut voir à ce bureau.

Chaque soumission sera faite sur un blanc qu'on se procurera à ce bureau et portera la signature de deux personnes solvables voulant se rendre cautions de l'exécution de l'ouvrage.

Chaque soumission couvrira le reçu du trésorier de la cité pour une somme de $100 qui sera retenue contre tous les concurrents jusqu'à signature du contrat, retenue contre le contracteur jusqu'à la terminaison et acceptation de l'ouvrage, confisquée à qui le cas échéant refuserait de signer le contrat.

Le contracteur payera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie notariée à l'ingénieur de la Cité.

W. D. BAILLAIRGE
Asst.-insp. de la Cité.

BUREAU D'HYGIENE

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, conformément à la loi articles 3086-3095 S.R.P.Q, que tout enfant doit être vacciné dans les trois mois qui suivent sa naissance, et qu'un certificat de la vaccination de tel enfant doit être obtenu du médecin qui a pratiqué, AVEC SUCCES, l'opération de telle vaccination, sous peine d'une amende de cinq piastres contre la personne en défaut de faire vacciner tel enfant ; et tout médecin ayant pratiqué, AVEC SUCCES, telle vaccination doit en délivrer, suivant la dite loi, un certificat à la personne ayant la charge de tel enfant, et en transmettre UN DOUBLE au Bureau d'Hygiène, pour le greffier de la Cité.

Les personnes pauvres pourront faire vacciner leurs enfants, ou se faire vacciner elles-mêmes, si elles ne l'ont déjà été avec succès, au bureau d'Hygiène, tous les lundis, de 2 à 4 h. de l'après-midi.

L. CATELLIER, M. D.
Médecin Municipal.

26 mai—J.n.o.

LIGNE ALLAN

VAPEURS DE LA MALLE ROYALE

1894—Arrangements d'été—1894

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs à double engin, construits sur le Clyde

TOUT EN FER ET EN ACIER

Ils sont construits en compartiments étanche, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort et sont pourvus de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

Service de la Malle entre Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

De Liverpool	Vapours	De Montréal.	De Quebec
19 avril	Sardinian....	5 Mai	6 Mai
26 "	*Laurentian..	12 "	....
3 mai	Parisian......	19 "	20 "
10 "	Mongolian....	26	27 "
17 "	*Numidian..	[illegible]	....
24 "	Sardinian....	9 "	10 Juin
31 "	*Laurentian..	16 "	....
7 Juin	Parisian......	23 "	24 Juin
14 "	Mongolian....	30 "	1 Juillet.
21 "	*Numidian....	7 Juillet	....

PRIX DU PASSAGE DEPUIS QUEBEC

Cabines	$50.00 à $100.00
Intermédiaires	$30.00 à $35.00
Entrepont	$24.00

Tous les vapeurs sont éclairés à l'électricité, et les lumières sont à la disposition des passagers à toute heure du jour et de la nuit. Salle de musique et fumoir sur le pont-promenade. Les salons et cabines sont chauffés à la vapeur.

L'astérique après le nom du steamer indique que ce steamer n'arrête pas à Québec, Rimouski ou Londonderry.

Le *Laurentian* ne prend que des passagers de cabine en traversant en Europe.

Service de Londres, Québec et Montréal

De Londres	Vapeurs	De Montréal le ou vers le
14 avril	Austrian.......	5 mai
21 "	Rosarian.......	12 "
2 mai	Brazilian.......	23 "
12 "	Monte Videan.	2 juin
26 "	Austrian.......	16 "

Ces vapeurs ne transportent pas de passagers allant en Europe.

Service de Glasgow, Québec et Montréal

De Glasgow	Vapeurs	De Montréal le ou vers le
10 avril	Sarmatian.....	2 mai
19 "	Pomeranian....	8 "
26 "	Hibernian......	15 "
3 mai	Canadian.......	22 "
10 "	Buenos Ayres.	29 "
17 "	Sarmatian......	6 juin

Ces vapeurs ne transportent pas de passagers allant en Europe.

Billets de retour, bons pour douze mois, émis à taux réduits

On ne peut se procurer de lits sans payer pour.

Un médecin d'expérience est sur chaque vapeur.

Les steamers pour Liverpool doivent laisser Québec à 9 h. a. m., le jour annoncé pour le départ.

Des connaissements sont donnés à Liverpool et à tous les ports continentaux du Canada et des Etats de l'ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLAN, RAE & CIE
Agents

17 mai 1894

ALAIN & CIE

Marchands de meubles

265 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH
Bâtisse de l'Union St-Joseph

Nous devons informer nos pratiques et le public en général que la "Succession Allain & Cie" étant définitivement réglée, nous allons continuer les affaires comme par le passé.

Nous avons un magnifique assortiment consistant en **Meubles, Cadres, Miroirs, Pendules, Poles, Tapis, Lampes, Argenteries, etc., etc.**, que nous vendons par paiements fractionnels. Au comptant nous vendrons à des prix défiant toute compétition.

Téléphone 1050

Une visite est sollicitée

STOCK DE

P. E. VENNER

Transporté au No 204 rue St-Jean, ancien poste de Letellier & Généreux, vendu pour le bénéfice des créanciers à raison de

45 cents DANS LA PIASTRE

Le stock comprend un assortiment de marchadises sèches générales. La vente commencera MERCREDI le 9 MAI

Venez en foule profiter du bon marché

C. M. FORTIER & CIE

Coupons de l' "Electeur"

(Ne pas confondre avec le coupon de souscription du "Directory")

1o Grand Portrait de l'hon. W. Laurier, fine gravure sur papier glacé for 18 pouces x 24.—2o Romans choisis.

COUPON DE PRIME No 121

Découpez **Six** de ces coupons portant des numéros différents (il n'est pas nécessaire que les numéros se suivent) et remettez-les, avec **8 Cents** en argent ou en timbres-poste, à votre marchand de journaux ou à MM. LECLERC & ROY, bureau de l'*Electeur* à Québec, et vous recevrez par la poste, sans autres frais, le volume demandé ou le Portrait de M. Laurier, à votre choix.

(Ecrivez votre nom et votre adresse bien lisiblement.)

Nom..

Adresse..

Titre du volume..

(OU Portrait de l'Hon. W. Laurier)..............................

N.-B.—Le numéro de coupon change chaque jour.

- **Une rencontre**, par Howells.
- **La Peau du Lion**, par Chs. de Berard.
- **Mlle Marssn**, par Mary Floran.
- **L'Ombra**, par A. Gennevraye.
- **Le Secret de l'abbé Césaire.**
- **Vaillante**, par Jacques Vincent.
- **La Neuvaine de Collette**, par Jeanne Schultze.
- **Aurette**, par Henri Gréville.
- **Le Roman d'un médecin de Campagne** par M. Maryan.
- **Mlle de la Seiglière**, par Jules Sandeau.
- **Le million du Père Boclot**, par Richebourg
- **Le roman d'un jeune homme pauvre** par Octave Feuillet.

ALLEZ CHEZ

TURNER BROTHERS

—POUR—

Meubles de tous genres et prix
Tapis Bruxelles, Impérial & Tapestry
Prélarts, rideaux, suspensions, stores

Vaste choix en voitures de bébés

Toutes marchandises vendues sur système de versements

TURNER BROTHERS------ 65 rue St-Jean
2 mai

LES PILULES VIOLETTES HUMPHREY
GUERISSENT

La grippe, Epuisement nerveux, Débilité générale et tous les maux de tête eussent-ils 25 ans d'existence

Monsieur A. L. Dupont le populaire comptable, 602 rue St-Urbain, Montréal, dit "C'est pour moi un plaisir infini d'attester le bien immense qu'a opéré en moi l'usage des Pilules Violettes Humphreys. Employé depuis quinze ans comme comptable dans un grand établissement, je commençais à travailler tôt le matin et finissait tard le soir, de telle sorte que ma santé a été complètement ruinée. J'avais perdu mon robuste appétit et mon énergie d'autrefois. Ec fait je crois que toutes les maladies imaginables avaient fondu sur moi. Pour comble de malheur j'étais journellement depuis 25 ans en proie à de terribles maux de tête, et c'est dans ce triste état que j'ai été atteint de la grippe. J'ai essayé différents remèdes avec peu ou point de résultat. Les remèdes des docteurs ne m'apportaient aucun soulagement. J'avais perdu tout espoir de jamais recouvrer la santé lorsqu'une dame de mes amis me persuada d'essayer les Pilules Violettes de Humphreys. Pour piquer au plus court je dirai de suite qu'elles ont agi sur moi d'une manière miraculeuse, et à mon grand étonnement les maux de tête dont j'étais le martyr depuis 25 ans ont disparu comme par enchantement. La première boite que j'ai prise m'a convaincu de leur efficacité. J'ai pris 7 boites en tout. Voilà mois que j'ai essayé ces pilules vraiment miraculeuses et je suis maintenant un tout autre omme. La disparition des maux de tête dont je souffrais depuis 25 ans est pour tous mes amis connaissances qui savaient si bien mon état de santé, que j'avais essayé toutes sortes de remèdes sans succès et que j'avais perdu tout espoir de jamais recouvrer la santé, une source ujours nouvelle d'étonnement. Dans mon opinion les Pilules Violettes de Humphreys sont appréciables et je les recommande fortement aux personnes qui souffrent de la grippe, d'épuisement nerveux, de dibilité générale où dont la constitution est ruinée." Les Pilules Violetes Humphreys sont en vente dans toutes les pharmacies où par la **J. D. Humphreys Meo Company.** Dépôt à Québec : No 723 rue Saint-Valier. Téléphone 127. andes promptement livrées dans les différentes parties de la ville.

NOUVELLES MODES DU PRINTEMPS

CHAPEAUX
DE
Tous les meilleurs manufacturiers
JUSTEMENT RECUS
A Bas Prix

— AUSSI —

IMPERMEABLES EN TWEEDS GARANTIS POUR DAMES ET MESSIEURS

ESCOMPTE SPECIAL SUR COMPTAN

C. R. RENFREW & CO
37, rue Buade, Haute Ville, Québec

MAGASIN

DU BON MARCHE

Tous les articles ci-mentionnés seront vendus à moitié prix. Grand assortiment de meubles de salon, de chambre à coucher, couchettes, chaises de bureau, pupitre, bibliothèque, vitrine de magasin, commodes, lavemain, table de billard et pigeon hole, taies d'oreillers, lits de plume (matelas), poêle, pianos à vendre ou à louer, harmonium, orgue, tabourins, miroirs, chromos, comptoir, balance, canistres à thé, moulin à café, etc., etc.

LOUIS FERLAND,
Halle Champlain,
5mai—1m.

Liniment Minard guérit la teigne.

PIANOS
A1

Principaux points d'excellence des pianos distingués de

O. Newcombe & Co., et de Evans, Bros Co

VOLUME, PURETE, SOUPLESSE, ECLAT, SPLENDEUR et RICHESSE de SON combinés, PUISSANTE et BRILLANTE QUALITE CHANTANTE PROLONGEE, SOLIDITE DE CONSTRUCTION et FINI ARTISTIQUE etc.

HARMONIUMS

Thomas Organ Co, Goderich Organ Co, Cornwall & Co, etc., etc., etc.

pour Eglises, Salles, Ecoles et Salons

Instruments de cuivre

Et à cordes pour fanfares et orchestres de

Thibouville-Lamy, Paris, France

—Et des—

Manufactures Américaines

Instruments de musique de toute espèce

Accords et réparations de Pianos, Orgues.

Satisfaction garantie

BERNARD FILS & CIE
Editeurs de musique
5 rue St-Jean, porte voisine de M. Cyr. Duquet, horloger.

AN IDEAL FAMILY MEDICINE

For Indigestion, Billousness, Headache, Constipation, Bad Complexion, Offensive Breath, and all disorders of the Stomach, Liver and Bowels.

RIPANS TABULES act gently yet promptly. Perfect digestion follows their use. May be obtained by application to nearest druggist.

AMUSEMENTS

Academie de Musique

Engagement extraordinaire du fameux spectacle des frères Norris

Une semaine de Carnaval commençant lundi, le 28 mai

Matinées mardi et jeudi à 3 h. p. m., et samedi à 2 h. 30 p. m.
15 chevaux savants—70 chiens merveilleux.—Voyez la parade. Venez voir Ko-Ko, M. et Mme McGinty.
Admission: 25, 35 et 50 cents. Matinées: enfants au-dessous de 12 ans, 20c., adultes 25c dans toutes les parties de la salle.
Le plan de la salle sera ouvert à 10 h. a. m., le 28 mai
25 m—

EDITION DU SOIR

6 HEURES

ANNONCES NOUVELLES

Révision des fonds de banqueroute.
Toussez-vous—W. Brunet & Cie.
Avis—Ursin Mercier.
Avis—Desrosier & Plamondon.

LUNDI, 28 MAI 1894

Société Royale

M. J. M. LeMoine, un des membres fondateurs de la Société Royale, vient d'être unanimement élu président de toutes les sections.

M. le professeur Selwyn, C. B., du bureau de géologie, est nommé vice-président ; le Dr Bourinot, reste secrétaire, et M. le professeur Fletcher, de la ferme expérimentale d'Ottawa, a été élu trésorier.

Au cablegramme de la Société, transmis par Son Excellence Lord Aberdeen, félicitant Sa Majesté, le 24 mai, jour de sa naissance, la Reine a gracieusement répondu par son A. D. C sir Fleetwood Edwards, remerciant la Société de ses bons souhaits.

Nous avons lieu de croire que notre compatriote a dû être flatté de cette distinction, la plus haute qu'aucune association scientifique canadienne puisse décerner à ses membres. Remplir la chaise présidentielle après des savants ou des littérateurs, comme sir J. W. Dawson, sir Daniel Wilson, l'honorable P. J. O. Chauveau, Sterry Hunt, Mgr Hamel, les abbés Casgrain, Laflamme, Dr Bourinot, Sandford, Fleming, n'est pas un mince honneur.

Nos félicitations à M. J. M. LeMoine.

Sa Grandeur Mgr Bégin, parti de New-York à 4 heures cet après-midi, passera à Sherbrooke à 8 heures demain matin, et sera ici à 2 heures et demie de l'après-midi.

L'assemblée du comité exécutif du Carnaval à 7 h. 30 ce soir à l'Hôtel-de-Ville.

Un incident, qui aurait pu avoir des conséquences sérieuses, s'est produit le jour de la fête de la Reine, à St-Thomas, Ont.

Des militaires fanatiques ont descendu le pavillon américain qui flottait sur le consulat des Etats-Unis et l'ont foulé aux pieds.

Le vice-consul américain porta plainte immédiatement à son gouvernement et notifia en même temps le consul général qui demeure à Ottawa.

Le gouvernement américain demanda des explications au gouvernement canadien.

Celui-ci répondit en offrant des excuses, protestant que cet incident ne pouvait être interprété comme représentant le sentiment public au Canada envers les Etats-Unis, et s'engageant à enquêter et faire punir sévèrement les coupables.

Ces fanatiques d'Ontario finiront par nous mettre quelque guerre sur les bras.

Le juge Loranger a renvoyé samedi une action pour $111,000, instituée par la Banque d'Ontario contre la Great Eastern Railway.

La cour a déclaré que la Banque n'avait fourni aucune considération pour les billets qu'elle détenait.

La Cour d'Appel vient de déclarer que le Collège des Médecins était exempt de taxes, étant un corps enseignant.

Elle a cependant condamné le Collège à payer le montant réclamé pour l'eau, vu que ce n'était pas là une taxe, mais une commodité que la Corporation lui fournissait.

A travers la *Gazette Officielle* :

Le gouvernement vient de nommer M. Joseph Smith greffier de la Cour du magistrat à Cedar Hall dans le comté de Matane.

—M. Gustave Chevalier est nommé coroner-conjoint à Missisquoi.

—Le régistrateur Dickinson, de Missisquoi, est remplacé par M. Harvy Beatty.

—M. Edw. J. Hemming est adjoint à M. P. L. Tousignant comme shérif d'Arthabaska.

La démarche des libéraux du Nord-Ouest auprès de l'honorable M. Laurier, pour l'engager à accepter la candidature, fait ressortir le vice fondamental du régime électoral établi par les tories.

Les Territoires n'envoient pas un seul député libéral aux Communes. Il y a pourtant des électeurs libéraux puisqu'ils se croient assez forts pour élire M. Laurier dans une de leurs divisions. Voilà donc l'un des partis d'une province entière qui se trouve sans représentant, sans voix dans le conseil de la nation.

Il en est de même de la Colombie Britannique, qui n'élit que des conservateurs.

Un système qui défranchise ainsi des dizaine de mille électeurs dans deux immenses territoires peut-il être bon ?

C'est pourtant cette iniquité que la *Minerve* et les bleus voudraient étendre à la province et en particulier au district de Québec, en fractionnant les comtés de manière à leur faire élire une majorité conservatrice de députés avec une majorité libérale de votes.

Au moment où Londres fête et cajole les marins des Etats-Unis, n'est-il pas bizarre de constater que le jour de la fête de la Reine, dans une petite ville d'Ontario, des forcenés sont allés enlever un drapeau américain qui flottait sur la résidence du consul des Etats-Unis ?

Le même jour à Kingston, la populace marquait son mépris pour une fanfare militaire de Montréal et trouvait qu'elle ne jouait pas bien parceque presque tous les musiciens parlaient le français !

C'est par ces petits côtés que se trahit l'esprit tory, ultra-loyal et tyrannique jusqu'à la bêtise.

On mettra du temps à faire une nation avec de pareils éléments.

Il est grand temps que le libéralisme anglais, à la Gladstone, tel que le professent M. Laurier et ses partisans, prédomine dans tout le Dominion pour relever le niveau de la pensée nationale.

Empressez-vous d'acheter le premier livre racontant en détail les catastrophes de St-Alban et de Ste-Anne.—10 cents seulement.

Le premier coup de feu

(Dépêche spéciale à L'ELECTEUR)

London, 28 mai.

C'est ce soir que sir Oliver Mowat doit ouvrir ici sa campagne électorale. Il répondra à M. Meredith dans la salle même où le chef de l'opposition a prononcé l'autre jour son discours-programme.

Sir Oliver Mowat sera accompagné de son principal lieutenant l'honorable A. S. Hardy.

Les libéraux, cédant au désir de la masse, avaient retenu pour l'occasion le "Princess Rink" capable de contenir 8,000 à 10,000 personnes. Ce patinoir avait même déjà été richement pavoisé et couvert d'inscriptions.

The Grand Old Man

M. Mowat, *The Grand Old Man*, le grand vieillard, comme l'appellent ses partisans, écrivit cependant au comité pour le prier de choisir de préférence la salle de l'Opéra.

Songez, a-t-il dit, à mon grand âge et au fait que je dois parler tous les deux jours d'ici au 26 juin. Je ne dois pas risquer de perdre la voix, surtout dès le début de la campagne.

La foule avide de l'entendre a bien été un peu désappointée, mais la réception n'en sera que plus enthousiaste. Une grande animation règne en ville.

A TRAVERS LA VILLE

La Fête-Dieu

LES PROCESSIONS EN VILLE

A LA HAUTE-VILLE

La solennité de la Fête-Dieu a été célébrée avec tout l'éclat accoutumé hier à la Basilique.

Après la grand'messe chantée à 9 heures, la procession s'est mise en marche précédée du Suisse de la Basilique et de la magnifique bannière de la paroisse.

Le cortège était exceptionnellement nombreux. Chaque société était précédée de sa bannière. Mgr Marois portait le Saint-Sacrement.

On a particulièrement remarqué les innombrables bataillons de petits garçons et petites filles de l'Hospice des Sœurs de la Charité, plus de mille enfants, les pensionnaires en costume de gala, les orphelins en uniforme gris, chacun portant un petit drapeau, les fillettes vêtues de blanc ou de l'uniforme de l'Orphelinat.

Sur tout le parcours, des pavillons flottaient presque sur chaque maison, sans distinction de dénomination religieuse.

A la chapelle de l'Hôtel-Dieu, un salut solennel a été chanté par Mgr Marois. La partie musicale a été bien exécutée par les religieuses de cette institution. Les dames hospitalières avaient fait décoré leur chapelle avec infiniment de goût.

Après le salut, la procession s'est remise en marche, et après arrêt à l'église Saint-Patrice est rentrée à la Basilique.

On a fort remarqué la multitude de fidèles de tous rangs qui suivait le dais, preuve irrécusable que la foi est toujours aussi vive dans toutes les classes de la société.

AU FAUBOURG SAINT-JEAN

Les citoyens ne sont pas restés en arrière et ont fait tout aussi bien que dans les autres quartiers de la ville. La procession n'a défilé que dans quatre rues, mais ces rues étaient littéralement couvertes de drapeaux.

M. l'abbé Taschereau a dit la messe et porté le Saint-Sacrement.

Nous avons remarqué sur le parcours de la procession deux reposoirs qui ne le cédaient à aucun autre sous le rapport de la richesse et du goût qui avait présidé à la décoration : chez M. Victor Robitaille, rue d'Aiguillon et chez M. Ouellet, rue Latourelle. Aussi deux beaux arcs de verdure, rue Ste-Claire chez M. Ed. Matte, et rue Latourelle. Dans notre longue tournée en ville, nous avons perdu le nom de celui qui a fait ériger ce dernier.

A ST-ROCH

St-Roch a fait les choses magnifiquement hier. La procession n'avait pu avoir lieu l'an dernier et tout le monde semblait avoir à cœur de faire double cette année. Tout le parcours de la procession était balisé avec une telle profusion que l'air était tout embaumé de l'émanation vivifiante des sapins coupés dans toute leur verdeur ; dans certaines parties il y avait une telle quantité de drapeaux qu'ils suffisaient presque à protéger les processionnistes contre les ardeurs d'un soleil caniculaire.

Après la messe, célébrée par le révérend M. Rémillard, la procession s'est mise en route.

L'itinéraire était exceptionnellement long. A vrai dire, la procession a fait le tour de la paroisse.

Toutes les sociétés mentionnées dans l'ordre que nous avons publié vendredi étaient présentes avec leurs bannières et insignes respectifs.

Les Congréganistes et les Ligueurs étaient particulièrement nombreux. Deux bannières, que nous voyons figurer pour la première fois dans la procession, ont surtout excité l'admiration des fidèles : celle de la Bonne mort et celle de la Ligue du Sacré-Cœur. Cette dernière, la plus belle peut-être qu'il y ait sur tout le continent, mérite plus qu'une mention passagère :

En or mi-fin sur fond de satin rouge, ce drapeau porte l'inscription : *Adveniat regnum tuum*. Sur le haut on lit : " Eglise St-Roch de Québec " et au centre des fleurs de lys ont été semées en grand nombre.

Le revers est orné de fleurs symboliques du Sacré-Cœur et on y lit : *Ligue du Sacré-Cœur de Jésus des hommes de Saint-Roch, 1893.*

La bannière est en mosaïques. Au centre le Sacré-Cœur de Jésus, grandeur naturelle, supporté par des anges. Au bas : deux anges contemplateurs. Au centre, en exergue, l'inscription : *Gloire, amour au Sacré-Cœur de Québec* ! Au bas, un calice d'or en relief. Les fleurs du Sacré-Cœur en relief en or extra fin forment encadrement. Le tout sur velours de soie rouge d'une grande richesse, importé spécialement pour cette bannière.

Sur le revers : Au centre dans un médaillon de trois pieds et demi, la bienheureuse Marie Alacoque en extase devant le Cœur de Jésus. Aux quatre coins, médaillon d'un pied carré renfermant Sa Sainteté Léon XIII, Son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr Bégin et M. le curé de St-Roch. Au bas, inscription en relief : *Bienheureuse Marie Alacoque.*

Un fouillis d'ornementation d'un dessin des plus artistiques, avec au centre le Cœur de Jésus enflammé et rayonnant, de chaque côté deux drapeaux en sautoir et au bas, les fleurs du Sacré-Cœur, roses et épis de blé, surmonte la bannière.

On a remplacé les rubans d'honneur par quatorze glands en or extra fin entourés de brillants et de frange d'une valeur de $30 la verge.

Cette bannière, sur son magnifique brancard aux cuivres argentés, était portée par douze ligueurs, qui se relevaient à tour de rôle.

Le Saint-Sacrement était porté par le révérend M. Bélanger, curé.

Une foule énorme de fidèles suivait.

C'était vraiment un spectacle impressionnant, l'une de ces grandes démonstrations religieuses dans lesquelles éclatent la piété, la foi vive qui anime la population de St-Roch.

Les reposoirs et arcs de triomphe étaient en plus grand nombre, plus riches et mieux décorés que jamais.

Le premier, au haut du péristyle de la superbe résidence de M. Gignac, rue de la Couronne, était décoré avec un goût exquis. Ce n'était partout que verdure et fleurs naturelles, produits de la magnifique serre de M. Gignac. Un orgue caché a accompagné le chœur durant le court repos du Saint-Sacrement à ce sanctuaire si heureusement improvisé.

Au reposoir de M. Gaspard Rochette, rue St-Vallier, on remarquait la richesse, la somptuosité des décorations ; sur un autel à bois doré, artistiquement travaillé, des candélabres à plusieurs branches en argent massif projetaient une brillante lumière sur les murs tout tapissés de riches tentures et d'oriflammes et banderoles portant des inscriptions de circonstance.

Ceux érigés par MM. Beaubien, rue Fleurie, et Gosselin et Dugal rue St-Vallier, étaient aussi jolis dans leur genre.

A la Congrégation de Saint-Roch, on avait orné l'autel de tous ses plus beaux ornements et de milliers de lumières multicolores.

A part l'arc de triomphe devant le portail de l'église qu'on place à cet endroit tous les ans, il y en avait plusieurs autres : Un arc à trois arcades, surmonté de la statue du Sacré-Cœur, en face de la résidence de M. Louis Mignier, cordonnier, rue Caron, et deux superbes arcs de verdure vis-à-vis les manufactures de M. Th. Duchaine, rue Devarennes, et J. M. Saint-Pierre, rue de la Couronne.

Les Congréganistes ne se sont pas contentés de leur joli reposoir, ils ont aussi construit un bel arc avec tourelles à l'entrée de la Congrégation.

A SAINT-SAUVEUR

En cette paroisse, toutes les fêtes nationales ou religieuses sont surtout remarquables par le nombre des manifestants, leur enthousiasme aux jours de la patrie, leur piété et leur recueillement aux jours de la religion.

Une vingtaine de sociétés avec bannières et insignes ont pris part à la procession et étaient représentées par la presque totalité de leurs membres.

Le défilé, à double et quadruple rangs, couvrait près d'un mille.

Il n'y a pas d'exagération à dire que la majorité de la paroisse faisait cortège au Saint-Sacrement.

Les rues étaient bien pavoisées, mais pas avec la profusion accoutumée ; on a remarqué aussi que l'exposition de cadres et images pieuses appendus aux balises qui bordent le chemin a été beaucoup moindre que par les années passées,

La procession s'est mise en marche immédiatement après la messe basse dite à neuf heures et demie précises par le révérend Père Drouet et n'est entrée à l'église qu'à midi et demi. Le R. P. Royer portait l'ostensoir assisté des RR. PP. Burtin et Drouet comme diacre et sous-diacre.

Nous avons remarqué deux magnifiques reposoirs: rue St-Vallier, vis-à-vis l'hôpital du Sacré-Cœur par MM. Gilbert et Gignac, et rue Massue par les Frères de la Doctrine Chrétienne.

Le premier, tout resplendissant de lumières, était surmonté d'un clocher en miniature, dont la cloche a sonné à toute volée pendant toute la durée du parcours. De chaque côté de l'entrée, on avait ménagé deux niches, deux petits autels dédiés à Marie et à Joseph.

Le reposoir des Frères était immense, comparativement à la grandeur ordinaire de ces sortes de constructions. C'est le plus imposant que nous ayons jamais vu. Toute la façade disparaissait sous les banderoles et inscriptions de toutes sortes en lettres d'or et de fleurs naturelles de dix pieds de hauteur : "*Je suis le Pain de vie*", "*Vous êtes vraiment un Dieu caché*", "*Verbum Caro*", "*Verbum Panis*", "*l'Eucharistie est le triomphe d'amour de Jésus*", etc. D'immenses banderoles réunies par de massives couronnes de fleurs naturelles au sommet de la façade à quatre étages, retombaient jusqu'à terre, en s'écartant au-dessus du reposoir érigé au haut d'un escalier d'une vingtaine de marches. Au pied de l'escalier, on remarquait deux groupes significatifs : Sainte-Anne enseignant à lire à la Vierge Marie et le Bienh. de la Salle, le fondateur de l'ordre des Frères des Ecoles Chrétiennes, faisant réciter une leçon à un jeune écolier.

Les jeunes gens de l'œuvre de la Jennesse avaient érigé un arc en bois peint très élégant sur la rue Massue, les pompiers un arc fait d'échelles, de boyaux et autres appareils d'incendie rue St-Sauveur, et M. Jacques Legaré un arc de verdure rue Massue.

L'exposition de Québec

L'ASSEMBLÉE DE SAMEDI

Rapport du sous-comité

A l'assemblée du comité général d'Exposition, samedi, nous avons remarqué entre autre : Son Honneur le maire Parent, sénateur Landry, l'honorable H. G. Joly de Lotbinière, l'honorable D. A. Ross, et MM. F. X. Berlinguet, Cyr. Duquet, Siméon Lesage, E. T. D. Chambers, Ernest Gagnon, Frank Carrel, R. Turner, S. S. Hatt, A. Lavigne, H. D. Morgan, G. M. Fairchild, jr., Robert Morgan, échevin Gagnon, conseillers Martineau et Thibaudeau, MM. Amédée Robitaille, G. A. Gigault, E. T. D. Nesbitt, H. A. Bedard, E. Dorion, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Le sénateur Landry présidait, et M. F. X. Berlinguet, président du sous-comité nommé à la dernière réunion, a soumis le rapport suivant, qui a été unanimement adopté, et des remerciements votés au sous-comité sur proposition de M. E. T. D. Chambers, secondé par M. Ernest Gagnon :

RAPPORT du sous-comité général de l'Exposition de Québec.

Québec, 26 mai 1894.

Messieurs,

Le sous-comité composé de l'hon. A. C. P. Landry, l'hon. Joly de Lotbinière, l'hon. J. Sharples, et de MM. F. X. Berlinguet, président, R. Turner, C. Duquet, H. M. Price, S. Lesage et Eric Dorion, secrétaire, qui a été nommé le 10 mars dernier pour étudier le coût probable d'une exposition agricole et industrielle à Québec, en septembre 1894, et pour s'assurer du concours du gouvernement provincial et de la Corporation de la ville de Québec, a l'honneur de vous faire le rapport suivant :

Après être allés aux renseignements nécessaires, nous en sommes arrivés d'abord à la conclusion qu'il n'était pas possible de faire une exposition à Québec sans l'appui du gouvernement et de la corporation de la ville de Québec, sous la forme d'un octroi de $25,000.

Il était donc nécessaire de nous ménager une entrevue avec les membres du gouvernement provincial et ceux du Conseil de ville réunis. Mais alors la ville se trouvait à faire une élection générale d'échevins et de conseillers ; puis le Conseil élu, il nous a fallu attendre l'élection du maire.

L'élection du maire ayant eu lieu le 2 avril, ce ne fut que le 6 avril que le sous-comité a pu avoir une entrevue avec le nouveau conseil et le gouvernement provincial.

Vu l'importance de cette démarche, nous avons cru devoir inviter les membres du comité général, les citoyens et le public à assister à cette entrevue.

Vous devez vous rappeler, messieurs, ce qui s'y est passé, le résultat que cette entrevue a eu, et que nous avons accepté comme le plus satisfaisant que nous pouvions espérer sous les circonstances, car depuis, nous avons obtenu la preuve évidente du bon vouloir du gouvernement et de la corporation de Québec.

Nous avons compris que nous ne pouvions compter sur l'octroi de $25,000 que nous demandions, avant que certaines formalités nécessaires ne fussent remplies.

Le gouvernement de Québec devait, d'abord s'entendre avec la Compagnie d'Exposition de Montréal, avec qui il avait déjà eu des pourparlers, pour l'engagement d'abandonner son exposition pour cette année, afin de ne pas nuire à celle de Québec.

La corporation de Québec, de son côté, ne pouvait prendre aucune décision, même après l'élection du maire, avant la formation des différents comités municipaux et la préparation du budget de 1894 et 1995.

Tout cela a causé des retards considérables, malgré les efforts du sous-comité pour en arriver au plus tôt à une conclusion satisfaisante.

Comprenant le tort que des expositions à Montréal et à Sherbrooke cet automne feraient à la nôtre, et dans l'espoir d'obtenir qu'elles seraient remises à une autre année, notre sous-comité avait le 11 avril à Québec une entrevue avec M. Stevenson, secrétaire de la Compagnie d'Exposition de Montréal et avec l'honorable M. McIntosh, président de l'Association d'exposition de Sherbrooke. Ces messieurs ne pouvant prendre sur eux la responsabilité de nous donner une réponse finale, nous avons décidé d'envoyer une délégation de quelques-uns de nos membres à Montréal.

Le 19 avril, nous avions une entrevue avec l'honorable M. Taillon, premier ministre, et les membres du cabinet, afin de connaître l'octroi que le gouvernement nous accorderait. Le montant n'en fut pas arrêté à cette entrevue, mais le gouvernement promit que le comité général serait satisfait de sa souscription. En même temps, il recommanda à votre sous-comité d'envoyer une députation à Montréal pour s'y concerter, avec l'honorable ministre de l'Agriculture et les directeurs de la compagnie d'exposition de Montréal, dans l'espoir de faire ajourner le projet d'une exposition dans cette dernière ville. Après avoir communiqué avec ces messieurs, il décidé que l'entrevue aurait lieu le 24 avril.

La députation qui s'est rendue à Montréal se composait de l'honorable M. Landry, de MM. Turner, S. Lesage, C. Duquet, F. X. Berlinguet, et Dorion, secrétaire du sous-comité. Après de longs débats, les directeurs de l'exposition de Montréal déclarèrent qu'ils ne pouvaient remettre à une autre année leur projet d'exposition et qu'ils étaient convaincus que leur exposition ne nuirait pas à la nôtre.

Le 25 avril, de retour à Québec, nous avions avec le gouvernement une autre entrevue au cours de laquelle nous donnions le résultat de nos démarches à Montréal. Le gouvernement nous avisa de continuer quand même notre organisation, sans cependant fixer le chiffre de l'aide pécuniaire qu'il nous accorderait, mais en déclarant de nouveau que l'octroi du gouvernement serait satisfaisant. Pendant ce temps, nous faisions de semblables démarches auprès de la corporation de la cité de Québec ; et ce ne fut que le 14 mai que nous avons pu conférer avec le comité des finances pour la première fois, et le 17 mai il fut décidé que la ville souscrirait la somme de $10,000 à la condition que le gouvernement souscrirait de son côté un montant de $15,000, et que l'exposition se ferait dans les limites de la cité. Ce n'est que le 18 mai que nous avons pu rencontrer l'honorable M. Taillon et lui faire part de la décision de la corporation de Québec.

Enfin, le 21 mai, nous fûmes informés par l'honorable premier ministre de la province que le gouvernement souscrirait la somme de $15,000.

D'après cet exposé de circonstances, messieurs, vous pouvez voir que votre sous-comité a fait toute la diligence possible pour arriver à cet heureux résultat, et que s'il y a eu des délais, ils sont dus à des circonstances incontrôlables.

Il fallait s'assurer d'abord de l'aide pécuniaire que l'on pouvait obtenir avant de procéder. Cependant votre sous-comité avait tellement confiance dans le succès final de ses démarches auprès des autorités, qu'il n'a pas cru devoir hésiter à ordonner certains travaux préparatoires dont le secrétaire vous donnera un aperçu.

La question de l'exposition à Québec étant décidée, nous nous sommes occupés d'avoir du ministre de la Milice l'autorisation d'utiliser le terrain des Cove Fields et les bâtisses qui s'y trouvent, pour les fins de l'exposition. Nous avons aussi fait une semblable demande aux directeurs du Patinoir, et nous ne doutons pas que la réponse à notre demande ne soit favorable.

Le tout humblement soumis.

F. X. BERLINGUET,
Président du sous-comité.
ERIC DORION,
Secrétaire.

M. Dorion soumet plusieurs listes de prix et autres documents importants qu'il a obtenu d'autres expositions et donne lecture d'une lettre de M. S. A. Stevenson, déclarant que la question de tenir une exposition à Montréal cette année n'est pas encore définitivement réglée.

L'hon. M. Joly de Lotbinière dit que la première chose qu'il reste à faire, c'est de décider qui aura charge de l'Exposition. En vertu de la loi, un comité de citoyens n'a pas le droit de recevoir l'octroi du gouvernement. Une compagnie permanente d'exposition ou un comité nommé par le gouvernement et composé partie du Conseil des Arts et partie du Conseil d'Agriculture peut seul diriger une exposition provinciale, c'est ce qui a été fait en 1887 avec le succès que l'on se rappelle. Un comité de citoyens et un comité de huit membres du conseil avaient aussi été ajoutés pour surveiller la dépense de l'argent voté.

Le sénateur Landry dit que la compagnie d'Exposition ne pourra dire avant quelques jours si elle est disposée à encourir les risques de tenir l'exposition sous ses auspices cette année. Il ne sait trop non plus sur quel terrain la compagnie aurait l'intention de tenir cette exposition.

Son Honneur le maire déclare que le bonus de $10,000 n'a été voté qu'à condition que l'exposition soit tenue dans les limites de la cité.

Sur proposition de M. Turner, le comité ajourne à jeudi prochain pour recevoir la réponse de la compagnie d'Exposition.

Le cataclysme de la Rivière Ste-Anne à vendre à ce bureau.—10 cts.

Une semaine d'amusements

La direction du Jardin Limoilou a retenu pour la semaine qui commence ce soir une troupe de variétés qui fera les délices des nombreux promeneurs qui iront au parc.

Nous remarquons sur le programme des artistes dont la renommée nous a rapportés les succès aux Etats-Unis, entre autres Mlle Alice Smith, Mlle Lilian Chester, MM. Spencer et West, et MM. St-Léon et McGusick.

L'orchestre Carbonneau a préparé un nouveau programme que ne manqueront pas de goûter les dilettanti.

Agents, procurez-vous notre brochure illustrée *Le cataclysme de la rivière Ste-Anne*.—Conditions spéciales pour vous.

CHAPITRE D'ACCIDENTS

Tombé du toit d'une maison

Samedi, un menuisier, M. Alexandre Labrecque, âgé de 60 ans, est tombé du toit d'une maison du village Lauzon, qu'il radoubait.

Dans sa chute, M. Labrecque s'est infligé des blessures internes si graves que le médecin craint pour ces jours.

Le prêtre a été mandé et lui a administré les derniers sacrements sur le théâtre de l'accident.

M. Labrecque dit qu'il a été pris d'étourdissement et a perdu l'équilibre.

Accident dans un reposoir

Une jeune fille qui travaillait à la décoration du reposoir de M. Beaubien, rue Fleurie, hier matin, a été victime d'un accident qui aurait pu la défigurer complètement : une pesante lampe à pendants, mal accrochée au plafond, est tombée et s'est cassée sur sa tête. L'un des morceaux lui a labouré tout un côté de la figure.

Blessures horribles

Une petite fille de 8 ans, enfant de M. Labbé, rue Massue, Saint-Sauveur, est tombée d'une galerie du deuxième étage sur le sol samedi après-midi.

La pauvre petite a donnée de la tête sur une pièce de bois, et la violence du choc a été telle qu'elle a eu plusieurs dents cassées dans la bouche et le menton dépouillé de ses chairs.

Echappé belle

Parmi les immigrants débarqués par le steamer *Numidian*, était une bambine de 6 ou 7 ans, accompagnée de ses parents. Ils prirent place sur l'express de 1 h. 10 p. m. *Entre Champlain et Trois-Rivières*, la petite s'absenta pendant quelques minutes. Les parents n'y prêtèrent d'abord aucune attention.

La petite ne revenant pas, son père se mit à sa recherche et constata avec stupéfaction que son enfant était disparue. On stoppa et ce n'est qu'après une heure de vaines recherches que l'infortuné père retrouva son enfant qu'un cultivateur avait trouvé errante sur la voie, mais dont il n'avait pu tirer une parole parce qu'il ne comprenait pas sa langue.

Fait surprenant : la petite est tombée d'une fenêtre du char à 12 ou 15 pieds de la voie, au moment où le train allait à toute vitesse, et ne s'est fait aucun mal.

Elle avait grimpé sur un siège, s'était penchée à une fenêtre pour regarder au dehors et avait perdu l'équilibre.

La brochure sur les catastrophes de St-Alban et de Ste-Anne est maintenant prête.—10 cents seulement.

CARNET DU REPORTER

Les pompiers n'ont pas été dérangés une seule fois hier.

—Un passager, arrivé par le *Saguenay* ce matin, confirme la nouvelle que nous donnait un marin il y a quelques jours ; les bouées du Saguenay sont encore sur le quai de Chicoutimi. Allons, M. Belley, reveillez le ministre de la Marine et des Pêcheries ; il ne saurait refuser d'écouter votre voix éloquente demandant justice pour vos commettants.

—Calendrier excessivement chargé en Cour du recorder ce matin : deux matelots et deux journaliers pour ivresse ; un individu, chef d'une bande de vauriens, qui n'a pu expliquer sa présence la nuit dans un hangar de la rue St-Patrice ; le même pour avoir insulté une femme ; un jeune homme accusé de tapage nocturne par sa belle-mère ; un cocher de place qui a laissé son cheval sans gardien ; un médecin accusé d'avoir négligé de rapporter au Bureau d'hygiène un cas de diphtérie. Ces deux dernières causes ont été remises à un autre jour pour instruction. Les autres délinquants ont à choisir entre la prison ou l'amende.

—MM. E. D. Boswell et T. Crockett, directeurs du chemin de fer Témiscouata, sont au Frontenac.

—Gants blancs au Bureau de la Paix ce matin.

—Un vieillard de 78 ans, Joseph Fortier, de l'Ile d'Orléans, est mort en prison hier. Le coroner tiendra enquête.

—Les Hussards commencent leurs exercices annuels ce soir.

—L'échevin Leonard a acheté le bloc de maisons, rue St-Jean, appartenant à Mme Vve Boivin.

—Il y a 49 ans aujourd'hui, St-Roch et St-Sauveur étaient rasés par l'incendie.

—Les lilas du Jardin du gouverneur et de la Terrasse sont en fleurs.

Brochure illustrée, récit complet des éboulements de St-Alban et de Ste-Anne, à vendre à ce bureau.—10 cents.

Les campements militaires

Il n'est pas du tout improbable que les campements militaires, qui se font généralement en juin, n'aient lieu cette année qu'à l'automne. Les allocations nécessaires n'ont pas encore été votées et ne le seront probablement pas à temps pour la date ordinaire des campements.

Banque de Québec—Succursale de la Haute-Ville

La Banque de Québec a l'intention d'ouvrir prochainement une succursale à la Haute-Ville dans les prémisses ci-devant occupées par M. J. E. Burke, pharmacien.

Livre d'actualité : *Le cataclysme de la rivière Ste-Anne*, tous les détails avec gravures.—10 cents.

Quelques chiffres intéressants

Nous avons déjà dit les dimensions et la pesanteur du gros canon qui vient d'être transporté à la Salle des Manœuvres. Voici quelques chiffres qui parlent éloquemment en faveur de sa capacité. Les projectiles qu'il lance pèsent : " Common Shell " 240 livres, avec une charge de poudre de 13 à 14 livres, " Sharpnell Shell " 254 livres, avec une charge de poudre de 14 à 15 lb. Le projectile atteint une vitesse de 1440 pieds par seconde et peut passer au travers d'une plaque de fer de 10 pouces d'épaisseur à une distance de 1,000 verges.

Peintres-décorateurs

MM. Desrosier & Plamondon annoncent dans une autre colonne qu'ils viennent d'ouvrir un atelier de peintre au No 317 rue St-Paul. M. Desrosier a été pendant plusieurs années employé comme décorateur en chef aux usines du chemin de fer Québec-Lac-St-Jean.

Un champion précoce

Fait remarquable du dernier concours de *golf* entre Québec et Montréal : la coupe du championnat a été gagnée par un adolescent de Québec M. Stuart Gillespie, âgé de 16 ans seulement. M. Gillespie a fait 114 points. C'est un succès sans précédent dans les annales du *golf*.

Le Sirop d'Epinette Sauvage !
Le Sirop d'Epinette Sauvage !
Le Sirop d'Epinette Sauvage !
Le Sirop d'Epinette Sauvage !
Le Sirop d'Epinette Sauvage !
Le Sirop d'Epinette Sauvage !
Le Sirop d'Epinette Sauvage !
Le Sirop d'Epinette Sauvage !
Le Sirop d'Epinette Sauvage !
Le Sirop d'Epinette Sauvage !
Le Sirop d'Epinette Sauvage !
Le Sirop d'Epinette Sauvage !

Imposante cérémonie religieuse

Première communion demain matin chez les Sœurs de la Charité de cette ville.

Confirmation demain après-midi par Mgr Bégin.

M. et Mme F. X. Lemieux agiront comme parrain et marraine.

Les photographies sur papier ivoire de la maison Montminy & Cie sont les plus belles et commandent les plus haut prix en cette ville, ces photographies peuvent être lavées et conservent tout leur brillant.
23 mai—jno

En réception

Ex-barque *Peace Maker* :

490	tonnes de sirop Barbade.
25	tierces " "
15	quarts " "

1ère récolte.
28 mai—1s N. RIOUX & CIE.

L'engin Westinghouse

L'expérience acquise aujourd'hui démontre que cet engin, avec la moitié de la vapeur exigée par les engins ordinaires, donne même plus de pouvoir ; ou, ce qui revient au même, avec la même dépense de vapeur, l'engin Westinghouse donne plus que le double de force motrice. Ceci est très important, car, pour doubler votre pouvoir moteur, vous n'avez qu'à vous procurer cet engin, et vous n'avez pas besoin d'agrandir la bouilloire. Le cas de M. Luc Pelletier, de St-Pierre de Charlesbourg, établit ce fait au-delà de tout doute. Exemple : avec une chaudière à vapeur de 36 pouces par 8 ou 10 pieds, en vous adressant à MM. Vidal, Fils et Cie, de cette ville, vous aurez un engin qui développera, au frein Prony, au moins trente chevaux-vapeurs, soit une force suffisante pour bien mener à la fois un grément de scie ronde, une machine à bardeau, un planeur, etc. Avis à ceux qui veulent augmenter leur pouvoir moteur.

VIDAL, FILS & CIE,
97-99-101 rue St-Paul,
2ls. Québec.

Encan attrayant de beaux meubles, tapis en velours etc

MM. Oct. Lemieux & Cie feront une vente à l'enchère de magnifiques meubles, jeudi le 31 mai, à leur salle, 263 rue St-Jean, consistant en ameublement de salon en rug, en soie brochée, en peluche et en tapisserie de soie, canapé en moquet et peluche cramoisie, trois pièces de tapis de velours (Wilton), avec bordure patron très recherché, une pièce de tapis Crossley, chromos, buffets en chêne et en noyer noir, grande table à dîner de dix ou douze pieds, services à dîner, à thé et à déjeuner en pierre de couleur, verrerie, coutellerie argentée, nappes en toile, serviettes de table, rideaux en chenille de point, table de centre, table à cartes, 500 verges de prélart des patrons les plus nouveaux, assortiment considérable d'ameublements de chambre à coucher en noyer noir et en chêne, matelas de crin, oreillers, couvre-pieds blancs frappés et de couleur, matelas en fibre, magnifiques lits en fer et en cuivre, doubles et simples, un petit piano pour étude, deux bons violons, instruments désirables, deux glacières (neuves), tapis de seconde main, tapis écossais en patrons, etc.

☞ Tous les meubles sont de première classe et très élégants ; les tapis et prélarts sont des plus beaux patrons et seront vendus en quantités au désir de l'acheteur.

Cet encan mérite l'attention des amateurs du beau et du bon.

Visible mercredi le 30 mai, jusqu'à dix heures du soir. Vente sans réserve.

La vente à 2 heures.—26 4 fs

C. E. RICHARDS & Co,

Messieurs.—J'avais le dessus de la tête chauve depuis plusieurs années. J'ai fait usage du LINIMENT MINARD et maintenant j'ai une chevelure plus crépue que j'ai jamais eue. ALBERT McKAY.
Wheatly River, I. P. E.

J'ai beaucoup fait usage du LINIMENT MINARD sur ma tête et j'ai maintenant beaucoup de cheveux, après avoir été chauve pendant plusieurs années. C'est le seul restaurateur des cheveux que j'ai jamais trouvé. C. ANDERSON.
Stanley Bridge, I. P. E.

DECES

TRUDEL.—Au faubourg St-Jean, le 27 du courant, à l'âge de 3 ans et 3 mois, est décédée Marie Anne Zéphirine, enfant de L. Z. Trudel, maître ferblantier-plombier.

Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant.

Le convoi funèbre quittera la demeure de père No 253 rue St-Jean, à 3 h. 45 pour l'église et de là au cimetière Belmont.

2fs

JULIEN.—Hier le 27 courant, à Hedleyville, à l'âge de 2 ans et 9 mois, Marie Blanche Jeanne, enfant de Edmond Julien, manufacturier de cuir.

La sépulture aura lieu demain, mardi, à 4 heures.

Départ de la résidence mortuaire à Hedleyville, à 3 h. 30 précises pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister.

AVIS

LE SOUSSIGNÉ donne avis que, suivant acte fait devant F. A. Mercier, notaire, à Québec, le 24 avril dernier 1894, il a acheté les créances et livres de crédit de la faillite de M. Joseph L'Hérault, par l'entremise de George Henri Burroughs, écuier, curateur à la dite faillite, et qu'une copie de cet acte a été déposée, ce jour, au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure à Québec, suivant la loi.

URSIN MERCIER.
Québec, 28 mai 1894.—2 fs.

COMPAGNIE
— DES —
MOULINS A PAPIER
DE MONTREAL
(Moulins à Papier du St-Laurent)
Manufacture et vente de Papier à Livres,
Papier Teinté,
PAPIER No 3 A JOURNAUX,
PAPIER COLORE POUR AFFICHES
Papier manille blanchi et écru,
Papier brun d'emballage de paille,
Papiers spéciaux sur commande. Prix spéciaux pour fortes commandes. Notre spécialité est de fournir aux journaux par contrat.
☞ Demandez les échantillons et les prix avant de donner vos commandes.
BUREAUX ET MAGASINS
584 a 588, rue Craig,
MONTRÉAL
Téléphone No 2690 Boite P.O. 1133
18 nov. 1892—1an

Assurez votre propriété dans la
COMPAGNIE D'ASSURANCE PHŒNIX
DE HARTFORD
J. G. BRUNEAU, Agent à Québec
Bureau : 65, rue St-Pierre, Basse-Ville
Téléphone 84
Toutes polices émises en français ou anglais selon désir.

AVIS !

Les soussignés désirent informer le public en général qu'ils ont ouvert un atelier de peintre au No 317 rue St-Paul (porte voisine de M. Jas. Perry.) Toute commande donnée à cet atelier sera promptement exécutée, en

Décorations, pose de papiers, tentures, enseignes, peintures à l'eau, etc., etc.

DESROSIER & PLAMONDON
26 mai—6f.

A VENDRE

Etoupe, Coaltar Brai, Resine, Etc., Etc.

500	barils de coaltar
50	barils de brai vert
50	barils de goudron
100	barils de brai noir
100	barils de résine
50	ballots d'étoupe

A bas prix
REID, CRAIG & Co
RUE SAINT-ANDRÉ
21 mai—2s Q. H.

CITE DE QUEBEC

Cabinet du Maire

HOTEL-DE-VILLE

Québec, 26 mai 1894.

Je donne par les présentes **avis public** que l'élection d'un échevin pour le quartier Champlain pour remplir la vacance créée par le décès de l'hon John Hearn, M. P., en son vivant échevin du dit quartier, aura lieu pour la **nomination** des candidats à la dite charge, dans le bureau du greffier de la Cité, **mardi**, le **cinquième** jour de juin prochain, entre **midi** et **quatre** heures de l'après-midi du dit jour, et dans le cas où il y aurait plus d'un candidat nommé pour la dite charge, la **votation** pour l'élection d'un échevin pour le dit quartier, aura lieu dans le dit quartier **mardi**, le **douzième** jour de **juin** prochain, dans des bureaux de votation qui seront fixés par une proclamation ultérieure, entre **neuf** heures du matin et **cinq** heures de l'après-midi du dit jour, le tout conformément aux dispositions de la loi.

(Signé)

S. N. PARENT
Maire de Québec

Par ordre
H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CITÉ DE QUEBEC

HOTEL-de-VILLE

Québec, 23 mai 1894

A une séance spéciale du Conseil de la Cité de Québec, tenue le 22 mai courant (1894), le règlement suivant a été lu une première fois, savoir :

Règlement No 325

(Rédigé en langue française)

Cité de Québec }
District de Québec }

RÈGLEMENT

pour amender de nouveau le règlement No 282 intitulé : Règlement pour amender le règlement No 200 intitulé : Règlement consolidant les règlements pour prélever des fonds afin de subvenir aux dépenses de la cité de Québec.

Il est ordonné et statué par le conseil de la Cité de Québec et le dit conseil ordonne et statue :

1o La section 6 du règlement No 282 passé le quinzième jour de février mil huit cent quatre vingt neuf (15 février 1889) intitulé : Règlement pour amender le règlement No 200 est par le présent renvoyée et la suivante lui est substituée :

6e La quarante-deuxième section du dit règlement No 200 est par le présent révoquée et la suivante lui est substituée :

Nulle personne n'exercera ou suivra le métier ou industrie de boucher, boucher de lard, regrattier, colporteur ou petit mercier dans les limites de la cité de Québec, sans avoir obtenu du Greffier de la Cité une licence à cette fin, pour laquelle elle aura préalablement payé au trésorier de la Cité les sommes qui suivent :

Chaque boucher résidant dans la cité..	$10.00
Chaque boucher résidant en dehors....	$20.00
Chaque boucher de lard résidant dans la cité..........................	$10.00
Chaque boucher de lard résidant en dehors..........................	$20.00
Chaque regrattier résidant dans la cité..	$10.00
Chaque regrattier résidant en dehors..	$20.00
Chaque colporteur ou petit mercier résidant dans la cité..................	$25.00
Chaque colporteur ou petit mercier résidans en dehors de la cité........	$30.00

2o Tous règlements ou parties de règlements incompatibles ou contraires à aucune des dispositions du présent règlement sont par le présent révoqués.

3o Le présent règlement sera considéré comme faisant partie du dit règlement No 200 passé le 2ie jour d'avril mil huit cent soixante et six.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que conformément à la 30me section de l'acte 29 Vict., chap. 57 tel qu'amendé par la section 11 de l'acte 31 Vict., chap. 33 et la section 8 de l'acte 39 Vict., chap. 51, le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois et passé vendredi prochain le premier jour de juin prochain (1894.)

H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Québec, 26 mai 1894.
(1ère publication le 28 mai 1894.)

Cité de Québec

HOTEL-DE-VILLE

Québec, 26 mai 1894.

A une séance spéciale du Conseil de Ville de la cité de Québec, tenue le 25 mai courant (1894), le règlement suivant a été lu une première fois, savoir :

Règlement No 326.

(Rédigé en langue française.)

Cité de Québec }
District de Québec }

REGLEMENT

Pour autoriser la vente des revenus des marchés Champlain, Berthelot et St-Pierre, de la cité de Québec.

Il est ordonné et statué par le dit conseil, et le dit conseil ordonne et statue comme suit :

1o Le huitième jour de juin prochain, à deux heures de l'après-midi, en la salle des séances du conseil de ville, en l'hôtel de ville, en la cité de Québec, seront vendus à l'enchère publique, pour l'espace de temps à compter du jour de la signature du contrat notarié ci-après mentionné, jusqu'au premier jour de mai de l'année prochaine exclusivement, les revenus des marchés Champlain, Berthelot et St Pierre, séparément.

2o Les dits revenus consistent dans les taxes perceptibles des personnes fréquentant les dits marchés en et de la même manière que les dites taxes sont ou peuvent être perçues par les clercs de marchés de la dite cité ; non compris les revenus du parc aux animaux du marché Champlain.

3o Le jour même de la dite vente, l'adjudicataire devra payer entre les mains du trésorier de la cité le prix de son adjudication.

4o Dans les quatre jours qui suivront la dite adjudication, le dit adjudicataire devra signer le contrat notarié de la dite vente, à défaut de quoi son dit prix d'achat restera confisqué en faveur de la cité, qui pourra procéder à la revente des dits revenus.

5o La dite vente sera sujette en outre à toutes les conditions qui seront lues et énoncées au moment de la dite vente, et qui devront être contenues dans le contrat de vente.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné qu'en vertu de la 30me section de l'acte 29 Vict., chap. 57, tel qu'amendé par la section 11 de l'acte 31 Vict., chap. 33 et la section 8 de l'acte 39 Vict., ch. 51, le règlement ci-dessus sera lu une seconde fois et passé vendredi le premier jour de juin prochain (1894.)

H. J. J. B. CHOUINARD
Greffier de la Cité